

sur

Reilhac 2023

informons nous



ADRESSES UTILES

- EHPAD des Prés Verts

2, rue Henri Mondor - 15250 Reilhac - 04 71 46 24 40

- Centre Social Intercommunal

2, Place des écoles - 15250 Naucelles - 04 71 47 24 10

- Communauté d'Agglomération

- Eau et assainissement - 04 71 46 48 50
- Assainissement non collectif - 04 71 46 86 31
- Eau/assainissement - 04 71 46 48 60
- Déchets et tri sélectif - 04 71 46 48 50

- Déchetterie des 4 Chemins

ZA des 4 Chemins - Naucelles - 04 71 43 05 76

- Déchetterie de l'Yser

Rue de l'Yser - Aurillac - 04 71 64 51 08

- Stabus

8 rue Denis Papin - Aurillac - 04 71 64 54 55

- Médiathèque du Bassin d'Aurillac

Rue du 139^e RI - Aurillac - 04 71 46 86 36

- Centre Aquatique

Rue du Dr Béraud - Aurillac - 04 71 48 26 80

- Office du tourisme

7 rue des Carmes - Aurillac - 04 71 48 46 58

- Point information Jeunesse

- Médiathèque - Aurillac : 04 71 46 86 20
- Guichet d'Accueil Etudiants PACT Cantal
- 9 rue Aristide Briand - Aurillac - 04 71 48 88 06

- Aéroport Aurillac-Tronquières

Ligne aérienne 04 71 63 56 98
Tour de contrôle - 04 71 64 50 00

- France Travail

9 Av du Cdt Monraisse - Aurillac - 3949

- CAF

15 rue Pierre Marty - Aurillac - 3230

- CPAM

15 rue Pierre Marty - Aurillac - 3646

- UDAF

Information des familles 9 rue de la gare
Aurillac - 04 71 43 43 43

- ACART

Ass. Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile
14 av des Prades - Aurillac - 04 71 48 22 69

- ADMR

Aide à Domicile en Milieu Rural
8, rue de la Gare - Aurillac - 04 71 48 66 40

- ASED (ADAVEMIC)

30 Avenue MILHAUD
15000 AURILLAC - 04 71 48 42 46

- Mission Locale

pour l'insertion Sociale
et Professionnelle des jeunes
17 place de la Paix - Aurillac - 04 71 45 60 35

- SSIAD

Service de Soins Infirmiers à Domicile
11, rue de la Coste - Aurillac - 04 71 64 16 07

- ONAC : Office National des Anciens Combattants

Aide aux anciens combattants et victimes de guerre
Rue de l'Olmet BP10726 - 15007 Aurillac Cedex
04 71 46 83 90 ou 06 64 45 77 64

- Présence verte Télé-alarme

9 rue Jean de Bonnefon - Aurillac - 04 71 64 48 53

- MDPH (Maison départementale des personnes

Handicapées) - 3 rue Alexandre Pinard
15000 AURILLAC - 04 71 43 88 88

- CLIC

5 rue Eloy Chapsal - 15000 AURILLAC
04 71 62 88 95

- Epicerie sociale ABC

14 rue Meallet de Cours - Aurillac - 04 71 63 68 96

URGENCES : • Pompiers 18

• Gendarmerie 17

• Samu 15

• Appel d'urgence européen 112

Assistante sociale : Madame FILQUIER Isabelle

Permanence sur rendez-vous au Conseil
Départemental

Lundi après-midi de 14 h à 16 h 30.

Vendredi après-midi de 14 h à 16 h 30.

Tél. 04 71 46 99 63

Le mot du Maire



Mes cher(es) concitoyen(nes)

Malgré une année 2023 difficile, nous continuons avec prudence les investissements afin de respecter notre engagement sur les perspectives à mi-chemin de ce mandat dont le démarrage atypique, avec le contexte sanitaire et géopolitique international, le défi climatique, le retour de l'inflation, la flambée des énergies, les tensions sociales, autant de désagréments qui n'ont pas facilité notre tâche.

Après les travaux de rénovation énergétique et de mise en accessibilité au groupe scolaire, inaugurés en novembre dernier par Monsieur Laurent BUCHAILLAT, Préfet du Cantal, en présence de Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental, c'est maintenant le bâtiment de la mairie qui est en cours de rénovation thermique. Ces travaux ont pu être réalisés grâce au soutien de l'Etat, de la Région, du Conseil Départemental et de la CABA. Pour 2024, la construction d'une nouvelle salle polyvalente avec démolition de l'actuelle, est à l'étude.

Malgré le contexte économique morose et des contraintes budgétaires fortes, la commune, grâce à une gestion maîtrisée des finances publiques, poursuit son développement avec la réalisation de deux lotissements à Recoulet et à Lagarde. De plus, une nouvelle réserve foncière sera réalisée en 2024 sur le secteur de Brousse sur une parcelle de plus de 4 Ha inscrite en OAP (Opération d'Aménagement Programmée) dans le PLUi. Ces constructions viendront renforcer notre école dont l'organisation a été modifiée en passant à trois classes. A noter que l'école s'est démarquée en obtenant le label Eco-Ecole. Bravo à l'équipe enseignante, au personnel communal et aux enfants pour leur motivation.

En 2023, les travaux de voirie concernaient principalement la route de Capelle et se poursuivront cette année par la voirie chemin des écureuils, les constructions des pavillons étant terminées et la réfection de voirie sur les secteurs les plus impactés notamment la route du cimetière.

Les travaux en régie ont concerné l'agrandissement du terrain de pétanque avec la construction d'un mur. Très belle réussite de nos employés communaux. A noter également, le remplacement du tracteur tondeuse.

En 2024, les aménagements des carrefours de Las Plagnes et de Lagarde seront réalisés par le Département. En espérant que ce soit à la satisfaction de tous les usagers y compris et surtout les Reilhacois.

Je remercie tous mes collègues du Conseil Municipal pour leur sérieuse collaboration et leur dévouement pour notre commune. Ensemble, nous poursuivons nos efforts pour un service de proximité efficace, réactif pour mieux prendre en compte les demandes des administrés, grâce à l'état

d'esprit collectif du travail qui nous anime, au sein de la municipalité.

A ce propos, je voudrais exprimer ma reconnaissance envers ceux qui sont le cœur battant de notre commune, nos associations, les bénévoles et le personnel communal.

Tout d'abord, je tiens à rendre hommage à nos associations locales qui sont les artisans de la vie de notre village, les passionnés qui consacrent temps et énergie pour tisser des liens forts entre les habitants. Les initiatives d'animations culturelles, sportives, sociales et éducatives sont les piliers sur lesquels notre communauté s'appuie pour prospérer.

Je remercie le personnel communal qui est le rouage essentiel permettant à notre commune de fonctionner harmonieusement. Leur engagement, leur professionnalisme et leur détermination constituent une force indéniable. Ils œuvrent jour après jour pour le bien-être de nous tous.

Merci aux membres du CCAS qui ont renoué avec le traditionnel repas de nos aînés, après deux ans d'absence, une rencontre appréciée de tous les convives.

Je remercie toutes les personnes qui maintiennent notre commune vivante et agréable (commerçants, artisans, agriculteurs...). Merci bien évidemment à tous les services de l'Etat : Préfecture – Service de Gestion Comptable d'Aurillac – Gendarmerie – DDT, services fiscaux, Conseil Départemental, et tous les services de la CABA... que nous sollicitons souvent et qui nous permettent, grâce à leurs conseils, de mener à bien nos projets.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi REILHAC pour y vivre et je les invite à découvrir les équipements structurants de la CABA à leur disposition.

J'ai une pensée attristée pour ceux qui souffrent et ceux qui nous ont quittés durant cette année et assure de tout mon soutien leurs familles.

Merci à Marie-Hélène SERONIE, à la commission communication et au personnel administratif qui ont réalisé ce bulletin municipal. Je vous en souhaite une excellente lecture.

Belle année 2024 placée sous le signe du sport avec les Jeux Olympiques à Paris et plus proche de nous, le Tour de France cycliste qui fera escale dans notre département.

Ensemble, faisons de 2024 une année où nous continuerons à grandir, à innover et à façonner notre commune de manière à ce que Reilhac continue à être le lieu où il fait bon vivre.

Vive notre commune, vive la solidarité et vive le futur que nous construisons ensemble.

Le Maire,
Jean-Pierre PICARD

Administration de la commune

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE



La cérémonie des voeux 2024 a eu lieu ce samedi 6 janvier 2024 en présence de M Bruno Faure, président du conseil départemental, de M Christian Poulhès, Vice-Président de la CABA, des représentants associatifs du territoire et des élus locaux.

La cérémonie des vœux 2024 a eu lieu ce samedi 6 janvier 2024 en présence de Bruno Faure, président du conseil départemental, de Christian Poulhès, Vice-Président de la CABA, des représentants associatifs du territoire et des élus locaux.

Jean-Pierre PICARD a pour l'occasion pu dresser un état des lieux des actions réalisées au cours de l'année 2023 avec comme axe de priorité la rénovation énergétique du patrimoine, après les travaux de l'école c'est au tour de la mairie puis dans un avenir proche ceux de la salle polyvalente.

L'acquisition de terrains à Lagarde et Recoulet permettra la réalisation d'une quinzaine de pavillons.

De nouvelles réserves foncières devraient être faites courant 2024 sur le secteur de Brousse.

Ces nouvelles habitations sont une réelle plus value pour notre école. Le maire a pu souligner le travail de l'équipe enseignante en matière de développement durable et les a félicitées pour l'obtention de la labélisation Eco école.

De nombreux travaux en régie ont été fait notamment la rénovation du terrain de pétanque. Jean-Pierre Picard a pu remercier le personnel technique et administratif pour leur investissement et leur implication dans leur travail au quotidien.

Les travaux de sécurisation du carrefour de Lagarde devraient débuter après ceux de la traversée de Naucelles a affirmé Bruno Faure.

Cette cérémonie était également l'occasion, pour le maire et l'ensemble des élus, de féliciter les bénévoles des associations pour leur dévouement, l'esprit de solidarité et de pouvoir leur rappeler qu'ils sont essentiels pour le dynamisme d'une commune.

Monsieur le maire a formulé le vœu que 2024 soit une année où de nouveaux projets voient le jour et favorisent l'attractivité de notre commune.

Celle-ci s'est clôturée par les vœux de santé et de bonheur pour chaque reilhacois et leurs proches.

Chacun a pu se retrouver autour du verre de l'amitié dans un esprit de convivialité, cher au maire de Reilhac.



CÉRÉMONIE DES VŒUX RÉSIDENCE DES PRÉS VERTS



Le vendredi 12 janvier 2024, Jean-Pierre Picard s'est rendu à la Résidence des Prés Verts, accompagnés des élus du CCAS pour présenter à la directrice Madame BERTHET, aux personnels et aux résidents les vœux 2024. L'ensemble des personnes présentes ont pu déguster la traditionnelle galette des rois.

Le conseil municipal

Les Commissions municipales :

Finances - Développement économique - Bâtiments - Patrimoine

Adjointe déléguée : **Ginette APCHIN**

Membres : Nathalie DAUDÉ, Isabelle MEYNIEL, Gérard COMBELLES

Travaux de voirie - Espaces verts - Cimetière

Adjoint délégué : **Francis VERNET**

Membres : Isabelle MEYNIEL, Jean-Claude LACOSTE

Affaires scolaires et périscolaires - Affaires sociales

Adjointe déléguée : **Christiane SOUBRIER**

Membres : Aurélie DABERTRAND, Marie Josée LE BRAZIDEC

Animation - Sport - Vie associative

Adjoint délégué : **Simon BOULDOYRÉ**

Membres : Thierry FONTANILLE – Sylvain GAMEL

Urbanisme - Environnement et développement durable - Sécurité et accessibilité

Adjoints délégués : **Christian VIDAL et Simon BOULDOYRÉ**

Membres : Isabelle MEYNIEL, Gérard COMBELLES, Jean-Claude LACOSTE

Communication - Bulletin municipal - Site Internet

Conseillère déléguée : **Marie-Hélène SERONIE**

Membres : Aurélie DABERTRAND, Nathalie DAUDÉ, Gérard COMBELLES

Le Maire et les adjoints sont membres de droit de toutes les commissions.

Commission d'appel d'offres :

Titulaires : Ginette APCHIN, Francis VERNET, Christiane SOUBRIER

Suppléants : Simon BOULDOYRÉ, Marie-Hélène SERONIE, Christian VIDAL

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Pierre PICARD

Membres élus : Christiane SOUBRIER, Simon BOULDOYRÉ, Ginette APCHIN, Jean-Claude LACOSTE

Membres nommés : Michèle LAVEISSIERE, Simone LEYBROS, Sylvie VERNET, Catherine ZANCHI

Délégués à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac : Jean-Pierre PICARD et Ginette APCHIN

Délégués au Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY : Francis VERNET et Simon BOULDOYRÉ

Déléguée au Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre : Marie-Josée LE BRAZIDEC

Délégués au Conseil d'Administration des Cités Cantaliennes de l'Automne : titulaire : Jean-Pierre PICARD, suppléant : Christiane SOUBRIER

Déléguée à la CIL « Conférence Intercommunale du Logement » : Ginette APCHIN

Déléguée à la protection des données au titre du RGPD (Règlement Européen sur la Protection des Données) : Marie-Hélène SERONIE

Déléguée au CNAS (Comité National d'Action Sociale) : Marie-Hélène SERONIE

Délégué à la défense : Christian VIDAL

Déléguées au CCSPD (Conseil Communautaire de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) du Bassin d'Aurillac : titulaire : Marie-Hélène SERONIE, suppléante : Nathalie DAUDÉ

Conseil municipal

Maire	Jean-Pierre PICARD
1 ^{ère} Adjointe	Ginette APCHIN
2 ^{ème} Adjoint	Francis VERNET
3 ^{ème} Adjointe	Christiane SOUBRIER
4 ^{ème} Adjoint	Simon BOULDOYRÉ
Conseillère déléguée	Marie Hélène SÉRONIE
Conseiller délégué	Christian VIDAL

Conseillère municipale	Nathalie DAUDÉ
Conseiller municipal	Jean-Claude LACOSTE
Conseillère municipale	Isabelle MEYNIEL
Conseiller municipal	Thierry FONTANILLE
Conseillère municipale	Aurélie DABERTRAND
Conseiller municipal	Gérard COMBELLES
Conseillère municipale	Marie-Josée LE BRAZIDEC
Conseiller municipal	Sylvain GAMEL



Rang du haut de gauche à droite :

Francis VERNET, Ginette APCHIN, Thierry FONTANILLE, Christiane SOUBRIER, Jean-Claude LACOSTE, Marie-Josée LE BRAZIDEC, Christian VIDAL

Rang du bas de gauche à droite :

Gerard COMBELLES, Isabelle MEYNIEL, Sylvain GAMEL, Aurélie DABERTRAND, Jean-Pierre PICARD, Nathalie DAUDE, Simon BOULDOYRÉ, Marie-Hélène SERONIE

Administration de la commune

Secrétariat de Mairie :

04 71 63 00 63

Site internet : www.reilhac.fr

Adresse mail : mairie@reilhac.fr

Page facebook : [mairie reilhac](#)

Accueil du public :

mardi, jeudi et vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h

mercredi et samedi de 8h30 à 12h

Permanence des élus (urbanisme, travaux...) : le mardi de 14 h à 15 h et autres jours sur rendez-vous.

Ecole : 04 71 63 00 50

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 - 16 h 30

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) : mardi et jeudi (pause méridienne)

Garderie nouveau numéro : 04 71 63 00 60

Du lundi au vendredi de 7 h 30 (7 h sur inscription) à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h

Tarif : 1.50 € de l'heure (facturé à la demi-heure).

Cantine : 04 71 47 93 27

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Tarif enfants : tarification solidaire « 1 € », adultes : 7 €

Facturation tous les deux mois pour la cantine et garderie.

Personnel titulaire :

Secrétariat de mairie : Chantal JUILLARD

Elsa STEHLIN

Service Technique : Laurent BEGUET

Hervé ARGUEYROLLES

Groupe scolaire : Cantine : Cathy SERIEYS

Garderie : Jeanine AMBERT

Atsem : Marie CHAPSAL

Personnel contractuel :

Service technique : Sébastien VIDALINC

École : Maeva CASSAN



Elsa STEHLIN et Chantal JUILLARD



Cathy SERIEYS - Marie CHAPSAL et Jeanine AMBERT



Laurent BEGUET et Hervé ARGUEYROLLES

Administration de la commune



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

GRANIER Léo	27 janvier	GRANIER Corentin et LAFON Solène - 5, rue des Pommiers
LACOSTE GRANIER Olivia	1 ^{er} avril	LACOSTE Cyril et GRANIER Agnès - 5, route impériale
OSTERNAUD Camille	2 avril	OSTERNAUD Julien et TARRASSE Marine - 19, rue des Glycines
GIBERT Augustin	10 juin	GIBERT Geoffroy et FICOT Léa - 6, chemin des églantines
CHARTRAIN Andréa	7 juillet	CHARTRAIN Eyméric et BAYLE Marie - 3, rue du Terrou
GUILLAUME Mathis	21 juillet	GUILLAUME Sébastien et SERONIE Valérie - 1, route d'Onsac
SEBTI Jassym	8 septembre	SEBTI Mehdi et ASKRI Noura - 7, allée des Jonquilles

MARIAGES

GOSSELIN David et Joëlle MORLET	20 mai
JEANNE Nicolas et Emilie CASSAN	14 juillet
MARONNE Guillaume et Agnès BERTHÉLEMY	5 août
MAZET André et Eliane STAVEL	23 septembre
CHAPSAL Johan et Marie-Pierre ROQUIER	23 septembre



DÉCÈS

BRUGGER Jean-Paul	81 ans	28 décembre 2022	21, avenue de la Liberté
ANCELET Monique née CHASSANG	80 ans	31 décembre 2022	14, route Impériale
JAMMET Henri	71 ans	29 janvier	2, impasse du vieux four
LAFON Denise née DELFROC	74 ans	26 mai	3, rue des Myosotis
MÉGAS Gabrielle née MAS	98 ans	26 septembre	1, rue de la Reyne
DAVID Jean Claude	78 ans	18 novembre	17, rue des Glycines
STAVEL Françoise	64 ans	30 décembre	1, impasse du vieux four

DÉCÈS A LA MAISON DE RETRAITE "Résidence Les Prés Verts"

DELRIEU Justin	94 ans	9 janvier
CHEYVIALLE Marcelle née FONTANEL	98 ans	28 janvier
FERVAL Raymonde née SOLIVE	86 ans	10 février
MAURANNE Jean	83 ans	6 mars
PARROT Pierre	86 ans	15 mars
MAZIERES Simone née BASTIDE	86 ans	8 avril
LIEGAUX Francine née HOUDART	87 ans	17 avril
RAYNAL Françoise née LARTIGUE	87 ans	24 avril
CLAVEYROLE Gabrielle née MARTY	87 ans	21 mai
PUECH René	92 ans	11 juin
PERSOUYRE Paul	84 ans	26 juin
DELRIEU Jeanne née SAUTAREL	93 ans	22 juillet
BELAUBRE Marie-Louise née LAJARRIGE	92 ans	17 septembre
DEFARGE Henriette née PAPON	89 ans	21 octobre
VIDAL Jeanne	75 ans	30 octobre
VOLPILHAC Jeanne née LEYMARIE	91 ans	3 novembre
MALHERBES Jean-Claude	79 ans	21 décembre



Administration de la commune

MEMENTO A L'USAGE DES ADMINISTRES

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS :

DEPUIS LE 21 MARS 2017, les demandes de cartes d'identité et de passeports se font dans les 9 communes habilitées. Celles au plus près sont :

- mairie d'AURILLAC : renseignements au 04.71.45.46.31
- mairie d'ARPAJON SUR CERE : renseignements au 04.71.63.67.83



SORTIES DE TERRITOIRE pour les mineurs non accompagnés de leur(s) parent(s) :

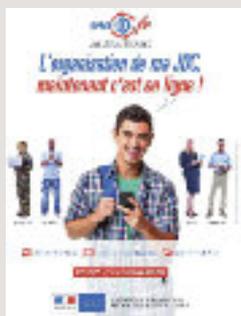
L'article 371-6 du code civil prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français. Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 précise les conditions d'application de ce dispositif et, en particulier, prévoit l'utilisation de l'imprimé CERFA n° 15646*01.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire ; les communes peuvent toutefois informer utilement les usagers et, le cas échéant, mettre le formulaire CERFA à la disposition des personnes qui ne disposeraient pas d'un accès à internet ou d'une imprimante.

RECENSEMENT MILITAIRE DÈS 16 ANS :

Pour vous recenser et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté, se présenter à la mairie dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Il vous sera délivré une attestation de recensement qui sera demandé pour l'inscription à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement déclenchera l'inscription automatique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



Les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les documents à fournir sont :

- Pièce d'identité en cours de validité des 2 partenaires
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois des 2 partenaires
- Justificatif de domicile
- Déclaration de PACS*
- Convention de PACS*
- Attestation de non lien de parenté*
- Attestation de résidence principale commune* (si hébergement déclaration de l'hébergement).

* Ces documents peuvent être téléchargés sur internet ou fournis par la mairie.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 04 71 63 00 63

DÉMARCHES EN LIGNE :

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit...
Procéder à votre inscription en ligne...

The image shows two screenshots of a municipal website. The top one is titled 'Interroger votre situation électorale' and asks 'Dans quelle commune ou conseil percez-vous être inscrit(e) ?' with radio buttons for 'Je vote en France' and 'Je vote à l'étranger'. The bottom one is titled 'Carte d'identité / Passeport : comment remplir le formulaire ou la pré-demande ?' and has radio buttons for 'Vous demandez une carte d'identité' and 'Vous demandez un passeport'.

INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL... SUR LA COMMUNE AVEC :



VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 :

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur PICARD Jean-Pierre pour l'approbation des comptes de gestion, des comptes administratifs 2022 et le vote des budgets primitifs 2023. Cette séance s'est déroulée le 11 avril 2023 après la réunion de la commission des finances réunie le 5 avril 2023.

Le montant des recettes de fonctionnement pour l'année 2022 s'élevait à 1 089 626.67 € contre un montant de dépenses de 674 017.16 €. Ce qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 415 609.51 €.

	TAUX 2023	PRODUIT ATTENDU
TAXE d'HABITATION	18,66 %	24 648 €
TAXE FONCIER BATI	50.73 % (23.56 % transfert du département + 27.17 % commune)	394 375 €
TAXE FONCIER NON BATI	100.69 %	34 134 €
TOTAL DES 3 TAXES		453 157 €
Compensation Etat		53 529 €
TOTAL		506 686 €

Considérant les recettes d'investissement versées et les travaux d'investissement restant à réaliser de l'année 2022, le besoin d'investissement pour équilibrer la section s'élève à 288 886.58 €

L'excédent de fonctionnement à reprendre en 2023 s'élève à 126 722.93 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, a approuvé les propositions de budgets faites par Monsieur le Maire Jean-Pierre PICARD.

FISCALITE : considérant l'augmentation des bases d'imposition et la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 7.10% qui aura pour conséquence une augmentation conséquente sur les impôts locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux 2022 pour l'année 2023.

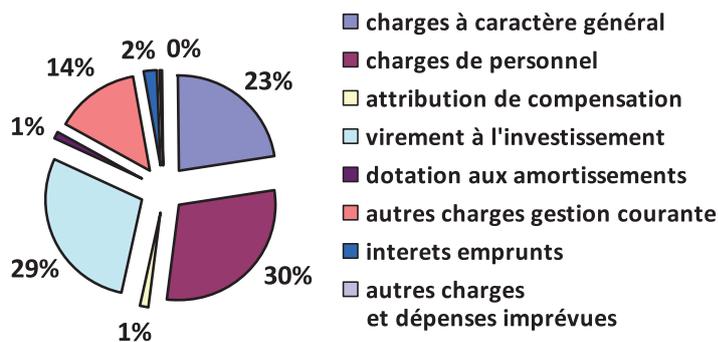
Le montant du budget primitif 2023 s'établit ainsi à 1 909 095.55 € et se répartit comme suit :

- Section de Fonctionnement : 1 018 745.93 €
- Section Investissement : 890 349.62 €

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

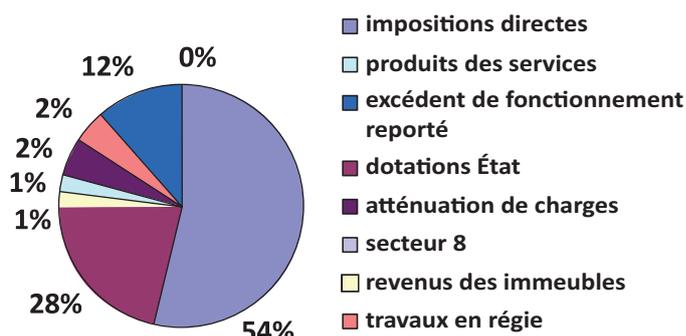
Les dépenses se décomposent comme suit :

Charges à caractère général	233 260,00 €	23%
Charges de personnel	293 600,00 €	29%
Attribution de compensation CABA	13 200,00 €	1%
Virement à l'investissement	294 000,00 €	29%
Dotation aux amortissements	12 231,04 €	1%
Autres charges gestion courante	146 050,00 €	14%
Intérêts d'emprunts	22 300,00 €	2%
Autres charge et dépenses imprévues	4 014,89 €	0%
TOTAL DES DÉPENSES	1 018 655,93 €	100%



Financées par les recettes ci-après :

Impositions directes (impôts, pilônes...)	535 040,00 €	53%
Dotations de l'État	286 183,00 €	28%
Revenus loyer et location salles	9 500,00 €	1%
Excédent budget annexe	0 €	0%
Produits de services (Cantine, garderie)	11 300,00 €	1%
Travaux en régie 2021 et 2022	25 000,00 €	2%
Atténuation charges (Part. État...)	25 000,00 €	2%
Excédent de fonctionnement reporté	126 722,93 €	12%
Reprise sur provision	0 €	0%
TOTAL DES RECETTES	1 018 745,93 €	100%



Activité Municipale

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

s'équilibre à la somme de **890 349,62 €**

DÉPENSES	Vote 2023
Programme annuel de voirie	67 140,04 €
Voirie Brousse (rue de Lalande / poteau incendie rue du Castel)	6 500,00 €
Abonnement logiciels mairie avec CLOUD	4 000,00 €
Travaux en régie	25 000,00 €
Solde d'exécution reporté	102 514,58 €
Remboursement capital emprunt	147 000,00 €
Provision remboursement caution locataires	1 000,00 €
Travaux Ecole : solde aire de jeux et revêtement	10 900,00 €
Travaux de voirie lot. SEMETEYS (rue du castel)	68 080,00 €
Travaux de voirie accès lots "chemin du castagnier"	40 000,00 €
Eclairage public : solde éclairage pétanque	6 000,00 €
Eclairage public : modif éclairage terrain foot si financement extérieur à 80 %)	52 785,00 €
Equiperment numérique Ecole	1 000,00 €
Téléphonie MAIRIE	3 500,00 €
Achat illumination Noël,	12 000,00 €
Panneaux signalétiques artisans / nouvelles rues / Mirpors	4 930,00 €
Achat tracteur tondeuse	17 000,00 €
Programme de rénovation énergétique MAIRIE	233 000,00 €
Etude et lancement projet construction SALLE POLYVALENTE	100 000,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	890 349,62 €

RECETTES	Vote 2023
Virement de la section de fonctionnement	294 000,00 €
FCTVA	22 000,00 €
Taxe d'Aménagement Sectorielle (chemin du Castagnier)	37 000,00 €
Taxe d'aménagement communale	5 000,00 €
Caution entrée locataire	1 000,00 €
Cession de terrain	3 000,00 €
Amortissement	12 321,04 €
Excédent de fonctionnement	288 886,58 €
Subvention Eclairage Foot (45 %)	40 365,00 €
Plan de Relance numérique (solde)	3 522,00 €
DETR RENOV MAIRIE	76 324,00 €
FCS RENOV MAIRIE	38 162,00 €
DSIL RENOVATION MAIRIE	53 769,00 €
SOUTIEN DEVELOPPEMENT LOCAL / CABA	15 000,00 €
TOTAL DES RECETTES	890 349,62 €

BUDGET ANNEXE : C.C.A.S. Ce budget s'équilibre à la somme de 7 929,90 €. Les principales dépenses sont la confection des colis de Noël. Une provision est réalisée pour subventionner les voyages scolaires des élèves du secondaire pour lesquels le CCAS sera sollicité par la famille directement et qui étudiera avec bienveillance les dossiers. De même pour les demandes de

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS VOTE 2023

Association des Parents d'Elèves	
Subvention habituelle	1 050,00 €
Activités extra scolaires	920,00 €
PISCINE EN 2022 * 2023	882,00 €
VOYAGE SCOLAIRE 2023	4 971,00 €
Coopérative scolaire (projet d'Ecole)	150,00 €
Subvention Entente Vallée de l'Authre (G.V.A.)	300,00 €
HBC NRJSTC (HAND)	300,00 €
Association de gym REILHAC	500,00 €
USVA (foot)	1 100,00 €
Le Tilleul Reilhacois	
Subvention habituelle	500,00 €
Concours ADAPEI	500,00 €
Championnat de France	300,00 €
Ecole de Pétanque	200,00 €
Comité des Fêtes	
Subvention annuelle	1 200,00 €
Location podium	250,00 €
Courses cyclistes	250,00 €
Part feu d'artifice	2 125,00 €
Les Amis de Broussette	150,00 €
ACCA	250,00 €
AMIGAU	100,00 €
Club Canin Cantalien	200,00 €
Association donneurs de sang	300,00 €
Association Anciens d'Algérie	100,00 €
Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre	100,00 €
Vergers de la Vallée de l'Authre	100,00 €
Comice Agricole Jussac	50,00 €
Les restaurants du Cœur	300,00 €
Le Secours Populaire	300,00 €
ADMR SAINT CERNIN	150,00 €
Le secours Catholique	200,00 €
Epicerie Sociale	200,00 €
Bibliothèque Sonore	50,00 €
Association Lutte contre le Cancer	200,00 €
Pupilles Ecole Publique	30,00 €
FAL	30,00 €
Association Jeunesse en plein air	30,00 €
Association Cantalienne des Amis de la Lecture	80,00 €
Association Pêche Pisciculture Aurillac	20,00 €
Sprinter Club Aurillac	300,00 €
PROVISION	1 262,00
TOTAL PREVU	20 000,00

secours exceptionnels sollicités auprès de la commission après instruction des dossiers par les services sociaux du département

BUDGET ANNEXE : Lotissement. il est prévu la somme de 604 432,98 € pour l'acquisition de réserves foncières à Recoulet / Lagarde et Brousse ainsi que les marchés d'étude pour leurs aménagements.

Au fil des réunions du Conseil Municipal

Séance du 16 mars 2023

Objet : ECOLE : suppression d'un poste d'enseignant au groupe scolaire.

Information au Conseil Municipal de la réception d'un courrier de Madame l'inspectrice d'Académie annonçant les mesures de la carte scolaire à compter de septembre 2023 prises après consultation du Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni le 28 février. La Commune de REILHAC est concernée avec le retrait d'un poste d'enseignant et par conséquent le nombre de classe qui passe de 4 à 3.

Suite à cette annonce, une audience avait été demandée par Monsieur le Maire à l'inspectrice d'académie qui avait reçu Monsieur le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires et une représentante des parents d'élèves.

Au cours de cet échange, avait été évoqué l'examen des possibilités d'actions proposées par Stéphane SAUTAREL, Sénateur du Cantal, à savoir la prise en compte des perspectives d'augmentation d'effectifs en lien avec les projets de logements en précisant qu'un lotissement n'avait pu aboutir en raison d'une étude environnementale défavorable à la construction ... et l'instauration d'un délai minimal d'un an pour ré-examiner les mesures qui seraient inéluctables pour permettre à chaque conseil municipal d'agir afin de proposer des solutions territoriales durables...

Malgré les arguments avancés, la décision finale s'appuyait sur les effectifs actuels.

Le Conseil Municipal regrette vivement cette suppression de poste mais prend note que cette décision peut être revue en fonction de l'évolution des effectifs.

Objet : ECOLE : demande de subvention pour voyage scolaire.

Attribution d'une subvention pour voyage scolaire du 3 au 7 avril 2023 à Saint Pierre d'Oléron pour les classes de GS au CM soit un effectif de 39 élèves.

Le coût total du séjour s'élève à 14 910.80 € avec un financement prévisionnel transmis par l'APE de 1/3 APE - 1/3 Familles et 1/3 commune.

Accord du Conseil Municipal pour l'attribution d'une subvention de 4 971 €.

Objet : BAIL EMPHYTEOTIQUE LOGEMENTS ANCIEN PRESBYTERE : proposition de renouvellement.

Renouvellement du bail emphytéotique pour 8 années. Bail initial établi le 28 mars 1989 entre la commune et l'office d'HLM du Cantal (aujourd'hui Cantal Habitat) pour une durée de 34 ans. Ce bail concerne deux lo-

gements locatifs à l'ancien presbytère, rue Saint Laurent.

Séance du 11 avril 2023

Objet : Approbation des Comptes de Gestion 2022 - Budget Principal et Budgets Annexes MAPAD et LOTISSEMENT.

Après vérification de la concordance parfaite entre les comptes de gestion 2022 établis par le service comptable et les comptes administratifs 2022 établi par la commune, ces documents sont approuvés à l'unanimité.

Les affectations de résultats sont les suivants :

- budget principal : reprise de l'excédent de fonctionnement pour 126 772.93 €
- pour le budget LOTISSEMENT : déficit de fonctionnement à reprendre de 37 201.49 €

Objet : Vote des taux d'imposition 2023.

Considérant l'augmentation des bases d'imposition par l'Etat : la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives de 7.10 % qui aura pour conséquence une augmentation conséquente sur les impôts locaux, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux 2022 pour 2023 à savoir pour la TFB : 50.73 % - TFNB : 100.69 % - la TH à 18.66 %.

Objet : Vote des budgets primitifs 2023.

Après avoir procédé au vote des taux d'imposition, le budget principal est voté à la somme de 1 018 745.93€ pour la section de fonctionnement et à 890 349.62 € pour la section d'investissement (voir détail)

Le budget annexe Lotissements s'élève à 357 221.49 € pour la section de fonctionnement et à 247 211.49 € pour la section d'investissement.

Objet : 1^{ère} campagne de stérilisation et identification de chats errants.

Après avoir évoqué la problématique des chats errants et des nuisances induites signalée à plusieurs reprises auprès de la mairie et des élus, un groupe de travail a été constitué.

Afin de limiter la prolifération des chats, la Fondation 30 millions d'Amis propose une convention avec les mairies signataires qui permet une prise en charge, à hauteur de 50%, des frais de stérilisation et d'identification sur la base de 270 € par intervention.

Pour cela, il est nécessaire de faire une estimation du nombre de chats à stériliser par année civile et de prendre contact avec un cabinet vétérinaire qui accep-

Activité Municipale

Au fil des réunions du Conseil Municipal

terait de faire ces interventions dans l'année civile également. Si le nombre devait être en réalité supérieur, les frais supplémentaires seraient à la charge de la commune.

Après avoir contacté plusieurs cabinets vétérinaires, VETORILLAC accepte de réaliser 6 interventions dans l'année.

Objet : Délibération relative à l'organisation du temps de travail des agents communaux.

Confirmation de l'organisation du temps de travail suite à la loi n°2019-828 du 6 août 2019 abrogeant les régimes dérogatoires de travail au sein de la fonction publique territoriale.

Le décompte du temps de travail effectif s'effectue sur l'année, la durée annuelle de travail ne pouvant excéder 1 607 h, sans préjudice des heures supplémentaires susceptibles d'être accomplies.

Validation de l'organisation du temps de travail qui est déjà fixée à 1 607 h soit 35 h hebdomadaires avec possibilité de faire 39 h en appliquant les RTT pour les agents des services techniques.

Objet : CABA : Avis du Conseil Municipal sur le projet de modification simplifiée n°1.

Avis favorable à la modification simplifiée n° 1 actée par arrêté du Président de la Communauté d'agglomération du Bassin d'Aurillac n°2022-002 en date du 18 janvier 2022 : la CABA a prescrit la modification simplifiée n°1 Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) dans le but d'apporter plusieurs ajustements à ce document d'urbanisme afin d'accroître son caractère opérationnel et de mieux l'adapter aux projets actuels.

La procédure de modification simplifiée n° 1 du PLUi-H est destinée à :

- identifier quelques bâtiments supplémentaires au sein des zones A ou N pour permettre un changement de leur destination ;
- rectifier différentes erreurs matérielles ;
- modifier certaines dispositions du règlement écrit ;
- modifier quelques légendes sur les planches du règlement graphique ;
- modifier certaines dispositions du règlement écrit des OAP ;
- inventorier les servitudes d'utilité publique dans un document unique par commune.

Séance du 12 juin 2023

Objet : Cession de terrain aux consorts BEGUET.

Le conseil municipal confirme la cession d'une bande

de terrain issue de la parcelle AD 165 soit 316 m² aux consorts BEGUET pour l'euro symbolique, considérant que Monsieur BEGUET entretenait la parcelle entière depuis plusieurs années. Les frais afférents à cette cession sont à la charge des acquéreurs.

Objet : Convention Territoriale Globale (Centre Social).

Le Contrat Enfance Jeunesse étant échu, la prochaine échéance concerne la signature de la Convention Territoriale Globale des 7 communes du territoire de couverture du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre.

Ladite convention vise à définir le projet de développement du territoire en direction des familles, ses modalités de mise en œuvre en cohérence avec le projet social du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre reconnu coordonnateur, et permet le maintien des financements Caf aux équipements et structures dédiés.

La Commune de REILHAC s'engage dans le déploiement de la Convention Territoriale Globale signée avec la Caf du Cantal et le CSIVA pour les années 2023 - 2027 :

- par la mise en œuvre du projet social du territoire,
- par le soutien au Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre dans ses missions de coordonnateur de la CTG.

Objet : Délibération portant création d'un emploi permanent pour assurer les fonctions de SECRETAIRE DE MAIRIE.

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes de SECRETAIRE DE MAIRIE ADJOINTE, il est décidé la création d'un emploi de ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE à temps non complet soit 8/35^e à compter du 28 Août 2023.

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du ou des cadre(s) d'emplois des ADJOINTS ADMINISTRATIFS. L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale de trois ans en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires.

Séance du 28 septembre 2023

Objet : Point sur la rentrée scolaire 2023.

Les effectifs scolaires à la rentrée de septembre 2023 soit 53 élèves répartis comme ci-dessous :

- Classe Christelle SOULIÉ : Maternelle TPS – PS et MS : 13 élèves
- Classe Sandra ROUSSON (directrice) : GS – CP et

Au fil des réunions du Conseil Municipal

CE1 : 18 élèves

- Classe Marianne RÉALLON : CE2 - CM1 - CM2 :
22 élèves

Les enseignantes sont assistées de deux agents ATSEM (personnel communal : 1 à temps complet et l'autre à mi-temps) et d'une AESH (éducation nationale).

Objet : Point sur les travaux de rénovation énergétique de la mairie.

• **LOT N°1**

TRAVAUX : Couverture - Zinguerie

ENTREPRISE RETENUE : AUBERT Jean-Marc

MONTANT H.T. : 9 410.00 €

• **LOT N°2**

TRAVAUX : Menuiseries extérieures ALU

ENTREPRISE RETENUE : SARL ROBERT Alain

MONTANT H.T. : 57 324.00 €

• **LOT N°3**

TRAVAUX : Menuiseries intérieures BOIS

ENTREPRISE RETENUE : ROQUES Gilbert

MONTANT H.T. : 8 692.50 €

• **LOT N°4**

TRAVAUX : Cloisons sèches /faux plafonds /peintures

ENTREPRISE RETENUE : SARL VEINAZES DECO

MONTANT H.T. : 56 783.56 €

• **LOT N°5**

TRAVAUX : Revêtement de sols

Non attribué - lot infructueux

• **LOT N°6**

TRAVAUX : Electricité /Chauffage /Ventilation

ENTREPRISE RETENUE : Sarl LAROUSSINIE Pierre

MONTANT H.T. : 37 585.20 €

Soit un montant total H.T. de 169 794.76 €.

Objet : Projet Salle Polyvalente.

Le projet évoqué par le Conseil Municipal est la construction d'une nouvelle salle polyvalente avec deux salles (150 m² et 50 m²) - cuisine - sanitaires - rangement - parvis couvert - stationnement - panneaux photovoltaïques...) et déconstruction de la salle existante.

Acceptation de la proposition de Cantal Habitat pour la mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage à un taux de 3 % du montant définitif H.T. des travaux et honoraires comprenant les missions d'étude de faisabilité et établissement d'un programme - assistance marché public - suivi de conception - suivi des travaux.

Objet : Rétrocession d'une concession au cimetière et virement de crédits

Acceptation pour reprendre une concession suite à la demande de l'acquéreur qui l'a acheté en 1992. Considérant que cette concession est inutilisée, la rétrocession est acceptée au prix de 228 €, montant de l'acquisition.

Séance du 30 novembre 2023

Objet : Projet de construction d'une salle polyvalente et déconstruction de la salle existante : Financement prévisionnel.

Ces travaux qui s'inscrivent dans le programme de rénovation énergétique des bâtiments publics peuvent prétendre à un financement de l'Etat dans le programme de la DETR et de la DSIL.

Le montant estimatif des travaux de construction et de déconstruction de la salle actuelle est de 1 000 001.90 € H.T.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le financement prévisionnel suivant :

• DETR : 35 %	350 000.00 €
• DSIL : 10 %	100 000.00 €
• REGION : 20 %	200 000.00 €
• DEPARTEMENT 15 %	150 000.00 €
• AUTOFINANCEMENT ET EMPRUNT 20 %	200 001.90 €

Objet : Adoption du référentiel budgétaire et comptable m57.

Vu l'arrêté interministériel du ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre délégué chargé des comptes publics en date du 9 décembre 2021 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 et considérant l'avis favorable du comptable public en date du 8 août 2023, il est décidé de mettre en place la nomenclature budgétaire M57, suite de la M14 pour tous les budgets (budget principal, CCAS et budgets annexes) et par conséquent de déterminer les durées d'amortissements.

Objet : Prime Pouvoir d'achat exceptionnelle pour la Fonction Publique Territoriale et chèque KDO CCI CANTAL.

Considérant que la prime pouvoir d'achat exceptionnelle versée de droits aux agents de la fonction publique d'Etat et Hospitalière est facultative pour la fonction publique territoriale, il est décidé par délibération de la verser aux agents communaux comme le prévoit le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 et l'avis du Comité Social Territorial en date du

Activité Municipale

Au fil des réunions du Conseil Municipal

28/11/2023. Le montant maximum est de 400 € proratisé selon le temps de travail.

Objet : Délibération portant attribution de chèques cadeaux aux agents.

Il est décidé l'attribution de chèques cadeaux aux agents suivants : - Titulaires, - Stagiaires, - Contractuels (CDI) - Contractuels (CDD), dès lors que le contrat soit égal ou supérieur à 6 mois et présence dans la collectivité au 25 décembre, le montant du chèque cadeau est de 200 € par agent.

Objet : Délibération relative à la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE ET COMPLEMENT INDEMNITAIRE).

En lieu et place du régime indemnitaire actuel (13^e mois, indemnité d'astreinte et indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires), le Conseil Municipal décide de mettre en place le RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2024.

Objet : Désignation d'un référent déontologue.

Les communes ont obligation de désigner un référent déontologue à compter de 2023.

Considérant que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local,

Considérant que plusieurs collectivités territoriales, groupements de collectivités territoriales ou syndicats mixtes visés à l'article L. 5721-2 peuvent désigner un même référent déontologue pour leurs élus par délibération concordantes ;

Sur proposition de l'association des Maires du Cantal, le Conseil Municipal désigne Monsieur René PAGIS en qualité de référent déontologue des élus, jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026). Au terme de cette durée, il peut être procédé, dans les mêmes conditions, au renouvellement de ses missions.

Objet : Avis sur le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement Social et d'information des demandeurs (PPGDLSID).

Vu les articles L.441 et suivants et R.441-1 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation ; Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la CABA approuvé le 17 décembre 2019 ;

Vu la Convention Intercommunal d'Attribution (CIA) de

la CABA signée le 10 mars 2021 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CABA N°DEL_2021_088 du 24 juin 2021 engageant la révision du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) de la CABA ;

Vu la demande de la CABA daté du 28 septembre 2023 sollicitant l'avis de la commune de REILHAC ;

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs (PPGDLSID) révisé par la CABA.

Objet : Projet de construction d'une salle polyvalente et déconstruction de la salle existante : Consultation pour la Maitrise d'œuvre - mission de coordination SPS - et contrôle technique.

Dans le cadre de sa mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage, la consultation pour les missions citées en objet a été faite par Cantal Habitat. L'analyse des offres réalisée par Cantal Habitat fait ressortir les classements suivants :

Pour la mission de maitrise d'œuvre : 4 bureaux d'étude ont été consultés :

1^{ère} position : Atelier Site et Architecture Laurent HOSTIER pour un montant de 78 200 € H.T. (82 200 € H.T. en intégrant l'option BIM)

2^e position : Metafore - Jean-Géraud LUTRAN pour un montant de 87 550 € H.T. (92 250 € H.T. en intégrant l'option BIM).

Les autres cabinets d'architecture consultés : CAMINO et ESTIVAL - ont répondu ne pas déposer d'offres.

Pour la mission de coordination SPS, deux offres ont été reçues : SARL DAVID FERREIRA et AB INGENIERIE :

1^{ère} position : DAVID FERREIRA pour un montant de 4 805 € H.T.

2^e position : AB INGENIERIE pour un montant de 4 960 € H.T.

Pour la mission de Contrôle technique :

1^{ère} position : SOCOTEC pour un montant de 11 275 € H.T.

2^e position : VERITAS pour un montant de 12 900 € H.T.

Considérant la consultation et l'analyse des offres, le Conseil Municipal retient pour :

Mission de Maitrise d'œuvre : Cabinet SITE ET ARCHITECTURE LAURENT HOSTIER pour un montant de 82 200 € H.T. avec l'option BIM

Au fil des réunions du Conseil Municipal

Mission de coordination SPS : SARL DAVID FERREIRA pour un montant de 4 805 € H.T.

Mission de contrôle : SOCOTEC pour un montant de 11 275 € H.T.

Objet : Travaux de réparations pont de Jonquières : Demande de financement CEREMA et Mission de Maitrise d'œuvre CIT (Cantal Ingénierie et Territoires).

La commune a adhéré au dispositif du Programme National Ponts 2023-2025 mis en place par CEREMA, dispositif de financement pour la réparation des ouvrages communaux avec une première phase de recensement et d'évaluation des ouvrages d'art des communes volontaires ayant pour objectif la mise en place d'un carnet de « santé » pour chaque ouvrage faisant partie du domaine public de la commune.

Ce recensement réalisé, un état des lieux a été transmis à la commune par le bureau d'études SITE, mandaté par CEREMA, qui préconise des mesures de sécurité immédiate sur le pont de Jonquières suite à la constatation de défaut majeur sur la structure (effondrement partiel du mur en retour amont dû à la pousse de racines).

Les mesures de sécurité immédiate ont été réalisées avec la mise en place de la signalisation réfléchissante

(rubalise) et barrières de sécurité.

Pour les travaux à réaliser, le CIT (Cantal Ingénierie et Territoires) a été sollicité pour la mission de Maitrise d'œuvre. Le montant estimatif des travaux s'élève à 40 508.36 € H.T. maitrise d'œuvre comprise.

Ces travaux pouvant être subvention à hauteur de 60%, une demande de financement CEREMA est faite en ce sens pour inscription des travaux en 2024.

Objet : Acquisition réserve foncière à Brousse.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la propriété de Madame ALRIC Michèle située à Brousse d'une superficie totale de 4 ha 87 a 24 ca qui fait l'objet d'une Opération d'Aménagement Programmée dans le PLUi, est libre à la vente. La commune est intéressée depuis de nombreuses années par ce terrain qui était classé en zone d'aménagement en vue de lotir dans les documents d'urbanisme qui se sont succédés (POS – PLU et aujourd'hui PLUi).

La propriétaire accepte la cession de son bien à la commune pour 205 000 €, estimation faite par le service des domaines.

Le registre des délibérations est consultable en mairie aux horaires d'ouverture au public.



Tarifs location salle polyvalente à compter du 1/12/2022

Le règlement de l'utilisation de la Salle Polyvalente est à consulter en Mairie.

Une caution de 200.00 €uros est demandée pour toute location de la salle.

Une attestation d'assurance couvrant les dommages matériels résultant d'incendie, d'explosion, du fait de l'eau ou couvrant les dégradations subies par les biens meubles ou immeubles est également obligatoire. Celle-ci devra être fournie à chaque location par un particulier, et en début d'année pour les associations.

	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES PARTICULIERS DE LA COMMUNE
GRANDE SALLE POUR RÉUNION	GRATUIT	100 €
PETITE SALLE POUR RÉUNION	GRATUIT	80 €
GRANDE SALLE + CUISINE	GRATUIT	150 €
PETITE SALLE + CUISINE	GRATUIT	100 €
GRANDE SALLE + PETITE SALLE + CUISINE	GRATUIT	200 €
ORGANISATION ARBRE DE NOËL	GRATUIT	250 €
EXPOSITION - VENTE	GRATUIT	250 €



Dématérialisation des démarches d'urbanisme

Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ?

Avec la dématérialisation des permis de construire, il est désormais possible d'effectuer les démarches d'urbanisme directement en ligne. Rendez-vous sur [caba.fr](https://www.caba.fr) !

Vous avez un projet de construction ou d'extension de votre maison ? Un abri de jardin, une piscine à installer ? Autant de travaux qui nécessitent d'obtenir une autorisation d'urbanisme. Depuis le 1^{er} juillet, les citoyens peuvent déposer en ligne leurs démarches de permis de construire, de permis d'aménager, de déclaration préalable, de démolir ou de certificat d'urbanisme.

Cette nouvelle téléprocédure est ouverte aux particuliers et professionnels dont le projet est situé sur l'une des 25 communes de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et des 37 communes de la Châtaigneraie Cantalienne dont les dossiers sont instruits par le service ADS (Application du Droit des Sols) mutualisé. Lié à des évolutions nationales, ce nouveau service s'inscrit aussi dans le déploiement de démarches en ligne conduit depuis plusieurs années.

Ce service est ainsi disponible chez soi, 24h/24 et 7 jours/7. Il n'est plus nécessaire de se déplacer, de reprographier le dossier en plusieurs exemplaires. Pour déposer votre dossier en ligne, rien de plus simple : rendez vous sur le site internet [caba.fr](https://www.caba.fr) dans la rubrique Urbanisme pour accéder de façon sécurisée au Portail de dépôt Urbanisme. Toute la procédure est détaillée :

- préparer son dossier en se munissant des pièces à joindre,
- créer son compte (identifiant, mot de passe, coordonnées),
- déposer son dossier (formulaire en ligne, téléchargement des pièces),
- suivre l'évolution de son dossier à chaque étape.

Une fois le dossier déposé, le service ADS instruit chaque projet en examinant sa faisabilité au regard des contraintes réglementaires (règles inscrites dans le Code de l'Urbanisme et les documents d'urbanisme) et techniques. Cette étape nécessite la consultation des services concernés (gestionnaires des réseaux, architecte des bâtiments de France, SDIS...) : elle est réalisée via une plateforme nationale sécurisée qui centralise les données pour l'instruction puis le suivi par les services de l'Etat.

Comme dans la procédure « papier », c'est le Maire qui délivre l'autorisation d'urbanisme et la notifie au pétitionnaire.

Pour ceux qui le souhaitent, il est toujours possible de déposer son dossier auprès de la Mairie concernée par le projet.

Plus d'informations sur :

- **permis de construire** : <https://www.caba.fr/fr/permis-construire/>
- **portail de dépôt Urbanisme** : <https://public-ads.caba.fr/>

Service ADS

Accueil du public sur rendez-vous

Tél. 04 71 45 60 14

serviceads@caba.fr

www.caba.fr



Règle d'Urbanisme pour l'installation d'une pompe à chaleur

En posant un boîtier de climatisation ou une pompe à chaleur sur votre façade, vous modifiez l'aspect extérieur du bâtiment. Vous devez alors déposer une déclaration préalable de travaux (DP).

Vous pouvez effectuer vos démarches pour remplir la DP sur internet ou en utilisant un formulaire.

Urbanisme

Projet lotissement de Récoulet



Environnement

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Qu'est-ce qu'un biodéchets ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : "Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires."

Cette définition intègre donc notamment :

- Les déchets alimentaires, aussi appelé « déchets de cuisine et de table », qui représentent l'essentiel des biodé-

chets produits par les ménages ou les professionnels de la restauration. Il s'agit des déchets de cuisine tels que les restes de repas ou de préparation de repas, ou encore les produits périmés non-consommés. Ils sont notamment issus des ménages, des restaurants, des traiteurs ou des magasins de vente au détail ainsi que des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires.

- Les déchets issus de l'entretien des parcs et jardin, aussi appelé « déchets verts », tels que les tontes de pelouse et fauchage, les feuilles mortes, les tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore les déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.

Une partie de ces déchets peut être évitée, par exemple grâce à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le reste de ces déchets peut et doit être valorisé spécifiquement, pour garantir une bonne qualité de traitement. De plus, c'est un

Fonctionnement d'un composteur



gaspillage que de les éliminer par incinération ou encore mise en décharge alors qu'ils représentent une ressource importante en matière et en énergie ainsi qu'une éventuelle source de revenus.

Les biodéchets représentent encore un tiers du contenu de la poubelle résiduelle des Français, c'est-à-dire un tiers des déchets qui ne sont pas triés par les ménages ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'élimination en vue d'une économie circulaire de la matière organique.

Pourquoi séparer les biodéchets du reste des déchets ?

La mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre (GES) : le tassement des déchets provoque également la fermentation de déchets alimentaires dans un milieu sans oxygène, créant ainsi des conditions favorables à l'émission de méthane dans l'atmosphère. Ce gaz a de plus un pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO₂. De même, l'incinération de ces déchets produit également des GES et notamment du CO₂ lors de leur combustion.

Vers la généralisation du tri à la source des biodéchets

Le tri à la source des biodéchets, c'est-à-dire au plus près du lieu de génération chez les ménages comme chez les entreprises, est nécessaire pour détourner ce flux de déchet de l'élimination, et permettre un retour au sol de qualité par une valorisation agronomique de ces déchets biodégradables.

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, la généralisation de ce tri à la source prend effet le 1^{er} janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc).

Composteur de l'école de Reilhac



A l'échelle domestique ou locale, ils peuvent être transformés en terreau ou en engrais utilisable pour le jardinage via un composteur de jardin ou encore un lombricomposteur. Le compost issu de ces biodéchets peut être utilisé en jardin domestique ou, à une plus grande échelle, sur les terrains d'un même établissement, pour un usage local ou en jardin d'agrément.

Le compostage de proximité des biodéchets

Une première solution de tri à la source consiste à développer le compostage de proximité.

Le compostage domestique consiste à mettre ses déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œuf...) ou ses restes de repas dans un composteur. Contrairement aux idées reçues, le compostage domestique ne génère pas d'odeurs.

Il peut prendre plusieurs formes et s'adapter à divers milieux, en zone rurale comme en zone urbaine :

- **lombricomposteur** (composteur individuel basé sur la digestion de déchets alimentaires par des lombrics) en appartement ;
- **composteur domestique de jardin** en maison individuelle, notamment en zone rurale ;
- **composteur collectif de proximité**, ou compostage partagé, par exemple un « chalet de compostage » en pied d'immeuble.

La gestion de proximité permet tout d'abord de limiter la production de déchets à traiter par le service public et de réduire la facture de gestion des déchets : cela signifie moins de camions de collecte de déchets sur les routes, donc moins de dépenses d'énergie pour leur transport, moins de mise en décharge, moins d'incinération de déchets alimentaires.

Vous pouvez contacter le service « Traitement des déchets ménagers » de la CABA qui propose, à la vente, des composteurs et bio-seaux.

Environnement

Quelques rappels sur les règles à observer pour le respect de son voisinage et de l'environnement pour bien vivre ensemble.



Le brûlage des déchets verts à l'air libre, des plastiques agricoles, tout comme celui des déchets ménagers, est INTERDIT !



Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs de fumée, des risques d'incendie, le brûlage génère la production de particules fines qui contribuent à la pollution de l'air et aux changements climatiques, il est donc en totale opposition avec la protection de l'environnement !

Seul, l'écobuage, principalement sur les parcelles agricoles, est autorisé sous certaines conditions (renseignements et déclaration en mairie).

* La déchetterie des Quatre Chemins - ZAC - 15250 NAUCELLES - Tél. 04 71 43 05 76
Accessible gratuitement pour les habitants de la CABA du lundi au samedi de 8 h à 18 h.

* Le compostage en tas ou en bac : se renseigner auprès du service environnement de la CABA au 04 71 46 86 30

* Pour les plastiques agricoles, des collectes sont organisées.



Si vous ne pouvez réaliser les travaux d'entretien de vos enclos vous-même, vous pouvez faire appel à des entreprises spécialisées qui assurent l'enlèvement des déchets : tonte et élagage et vous donne droit à une réduction d'impôts (ou crédits d'impôts pour les personnes non imposables : à ce jour, 50 % de la somme payée est remboursé par l'Etat via la déclaration d'impôt).

En cas de non respect de cette interdiction, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-12 du Code pénal) - Extrait du communiqué de presse préfectoral consultable sur le site de la Préfecture du Cantal.



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont réglementés.

L'utilisation de tondeuses à gazon thermiques, de tronçonneuses, de taille-haies... est soumise au respect d'horaires acceptables pour tous soit :

Horaires :

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



Campagnes 2023-2024 d'identification et de stérilisation des chats errants en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis

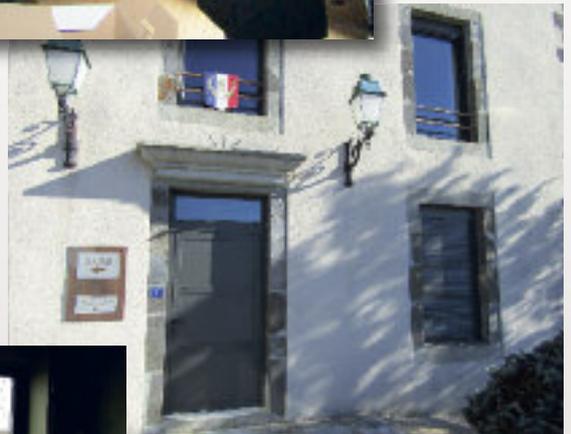
La problématique des chats errants et des nuisances induites (miaulements intempestifs, marquage de territoire, reproduction, nuisances aux petits oiseaux) a été signalée à la mairie et aux élus au début de l'année 2023. Un groupe de travail a été constitué pour s'occuper de ce thème, la stérilisation permettant de réguler la population féline. Le 11 avril 2023, le conseil municipal a décidé de prévoir au budget 2023 une campagne de stérilisation et d'identification de 6 chats errants en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis, soit une prise en charge pour moitié des frais vétérinaires par la commune et par la Fondation pour un montant de 90 euros par chat, mâle ou femelle.

Le cabinet vétérinaire VETORILLAC a été choisi pour réaliser les interventions d'identification et de stérilisation au nom de la Fondation 30 Millions d'Amis. Une première opération de capture a été réalisée dans les secteurs du Bourg et de Brousse. D'autres dates et lieux de capture seront programmés durant le 1^{er} trimestre 2024. Ces captures sont réalisées conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection animale et à l'article L. 212-10 du Code rural. Les chats stérilisés et identifiés sont relâchés dans les mêmes lieux de capture.

Pour rappel : il est obligatoire d'identifier par puce électronique ou tatouage tout chat domestique, né après le 01/01/2012 ou ayant moins de 6 mois (décret n°2020-1625).

Le partenariat avec 30 Millions d'Amis ne concerne pas les chats sociables, les chatons de moins de 6 mois ni les chats malades.

RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE



TRAVAUX ROUTE DE CAPELLE



Travaux

TRAVAUX EN RÉGIE

Traitement et rénovation des bancs de l'église



Agrandissement du terrain de pétanque



La CABA au service des habitants de Reilhac

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2023.

Eau

- 516 abonnés
- 67 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

Assainissement

- 387 abonnés au réseau collectif*
- 98 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 3 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC

**données à novembre 2023*

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation. Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 5 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre)
- 1 colonne pour la collecte des textiles
- 7 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)
- accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- Desserte par la ligne A et L (régulière ou en Transport A la Demande), ouverte à tous les usagers munis d'un titre de transport
- Titres de transport disponibles : ticket dépannage en vente à bord du véhicule ; titre SOLO, titre FREQUENCE 10 voyages, pass mensuel ou annuel, à charger sur la carte sans contact et à valider à chaque montée à bord d'un véhicule, même en correspondance
- Tarification solidaire : pour savoir si vous pouvez en bénéficier, rapprochez-vous de votre Mairie
- 18 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique apportée par la CABA (sous conditions) : 1 dossier validé à Reilhac en 2023 (renseignements auprès du service Transports de la CABA ou sur eservices.caba.fr)

A partir du 1^{er} septembre 2023, 2 nouveaux titres occasionnels ont été intégrés à la gamme tarifaire : le Pass'jour à 5€ et le Pass'semaine à 20€

Retrouvez toutes les infos sur le site www.stabus.fr ou en boutique Stabus - 3 av. Gambetta à Aurillac - 04 71 48 53 00.

Urbanisme & Habitat

- 31 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (26 déclarations préalables, 3 permis de construire, 2 certificats d'urbanisme opérationnels)
- La CABA s'est engagée dans une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) pour la période 2023-2027. Elle mobilise des aides (sous conditions) pour les propriétaires occupants et les bailleurs des 25 communes de son territoire. Au cours de la première année de l'opération, 5 dossiers ont été financés.

Renseignements : SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00
cantal@solihha.fr

- Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H) et le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sont consultables en ligne sur caba.fr

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible de déposer vos demandes d'urbanisme sur <https://public-ads.caba.fr>

Service Urbanisme : 3 place des Carmes, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - serviceads@caba.fr - accueil du public sur rendez-vous. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stade Jean-Alric et stade d'athlétisme Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Bou-lodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Plantelière, Station de pleine nature... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr

Contact CABA

Accueil : 3 place des Carmes, 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement (hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

Site web : www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

OPAH 2023-2027 :

RÉNOVER DURABLEMENT SON LOGEMENT

La CABA, en partenariat avec l'Anah, a lancé une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur la période 2023-2027. Mobilisant 13 M€ d'aides à destination des propriétaires, elle a vocation à soutenir la rénovation de 1 156 logements sur les 25 communes du Bassin d'Aurillac.

13 M€ d'aides mobilisées pour 1 156 logements améliorés entre 2023 et 2027 sur l'ensemble du Bassin d'Aurillac : les chiffres-clés fixent le cap de la nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée en février dernier par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac en partenariat avec l'Anah, Action Logement et Proclivis. « *L'objectif est ambitieux, encore plus que ceux des précédentes opérations menées par la CABA* », se réjouit Angélique Martins, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération en charge de l'Habitat et de la Politique de la Ville.

La dernière OPAH intercommunale avait ainsi permis la rénovation de 988 logements entre 2017 et 2021. « *Depuis 2005, ce sont plus de 2 300 logements qui ont pu être améliorés grâce aux opérations initiées par la CABA*, complète Pierre Mathonier, le Président. *Cela représente 7,6 % du parc total et 58 M€ de travaux générés sur le territoire.* »

Pour des rénovations énergétiques performantes

Dans la continuité de cet engagement, l'OPAH en cours vise à apporter des aides financières et techniques aux



propriétaires des 25 communes afin d'améliorer leurs logements, qu'ils soient occupants ou bailleurs. En lien avec le contexte actuel, la lutte contre la précarité énergétique est l'une des ambitions majeures de l'opération. Les travaux d'économie d'énergie sont ainsi fortement encouragés, notamment dans le cadre de la réhabilitation de copropriété. « *L'objectif est d'accompagner une centaine de logements en copropriétés*, précise Pierre Mathonier. *Elles constituent un sujet majeur pour le Bassin d'Aurillac : d'une part car elles peuvent être fragilisées si les travaux, parfois lourds et onéreux, ne sont pas réalisés et, d'autre part, parce que leur rénovation est un levier d'action contre la vacance.* »

En lien avec les autres actions de politique urbaine menées sur le territoire, en particulier les programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain, la lutte contre le mal logement, la revitalisation des centres-bourgs et l'adaptation des logements sont également au cœur du dispositif.

Un interlocuteur unique

- Pour l'ensemble de ces thématiques, l'accompagnement des propriétaires dans leur projet a été confié à SOLIHA Cantal (coordonnées en p.35). L'organisme apporte une information personnalisée sur les aides disponibles selon les travaux envisagés et la situation des propriétaires. « *Nous travaillons autant avec les propriétaires occupants qu'avec les propriétaires bailleurs ou les syndicats de copropriété*, expliquent René Condamine et Claire Gozard, Président et Directrice de SOLIHA Cantal. *Notre rôle est de les aiguiller, de les conseiller sur les travaux à réaliser et de les accompagner jusqu'au bouclage administratif des dossiers et au versement des subventions.* »



(Ré)organisation de la collecte des ordures ménagères



La CABA expérimente une action d'optimisation de la collecte des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) dans dix communes de l'agglomération. Cette action pilote consiste à regrouper les bacs marron et à ajouter des colonnes de tri dans plusieurs lieux stratégiques des communes : près des axes principaux, à l'entrée des cités ou des hameaux, par exemple. Les lieux sont établis en tenant compte de la réalité du terrain et en concertation avec la mairie et les habitants.

Cette action pilote est un premier pas vers une refonte totale du système de collecte. La collectivité souhaite remplacer un maximum de bacs par des colonnes afin d'optimiser la collecte et de redéployer du personnel sur d'autres services, comme les déchetteries par exemple.

Pour tester et confirmer les futures implantations des points d'apport volontaire, la CABA procède d'abord à des regroupements de bacs. Quasi-immédiate, cette solution est facilement applicable, puisque les bacs sont déjà disponibles et en place dans les communes.

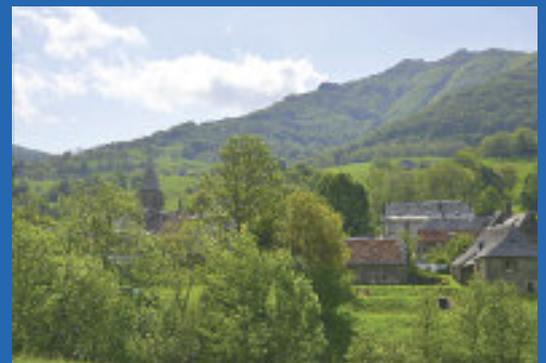
Lacapelle-Viescamp, Jussac et Naucelles se sont déjà prêtées au jeu. Labrousse, Velzic, Vézac, Yolet, Vezels-Roussy, Aurillac et Lascelles sont les prochaines communes concernées par la phase d'expérimentation, qui s'étendra plus tard à l'ensemble du territoire. Le gain de temps cumulé sur la collecte des OMr et sur la transformation de bacs en colonnes sur toutes les communes de la CABA pourra se traduire par une offre supplémentaire de services aux usagers.

« Pays d'art et d'histoire » : immersion dans le patrimoine local

Afin de valoriser son territoire et son patrimoine, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac souhaite se porter candidate au Label « Pays d'art et d'histoire » auprès du Ministère de la Culture. La première phase de la démarche, lancée au printemps 2023, a pour objectif de faire un diagnostic et un recensement du patrimoine local.

Sur le chemin de la labellisation, les connaissances des habitants sont alors une véritable mine d'or pour identifier ce patrimoine ! Vous pouvez encore contribuer à l'inventaire participatif mis en ligne au lancement de la démarche sur le site de la CABA. A ce jour, plus de 300 éléments patrimoniaux ont été recensés sur la carte interactive. N'hésitez pas à la consulter et à la compléter !

Début 2024, la CABA ira à la rencontre des habitants pour présenter et poursuivre l'inventaire des patrimoines dans chaque sous-bassin de vie du territoire. Les habitants auront l'occasion d'exprimer ce qui, pour eux, constitue le patrimoine local. Cette consultation citoyenne précède une étape de concertation plus globale impliquant élus, acteurs locaux de la valorisation et de la préservation du patrimoine. A l'issue de ces phases, trois ou quatre axes thématiques seront définis permettant de construire le dossier de candidature « Pays d'art et d'histoire » du Bassin d'Aurillac.



RENCONTRE AVEC STÉPHANE SAUTAREL, SÉNATEUR

« Une commune qui agit pour son cadre de vie ».



Un rendez-vous qui était programmé de longue date et qui a eu lieu le 12 février 2023.

3 sujets particuliers avaient été mis à l'ordre du jour par les élus municipaux en lien avec leurs préoccupations du moment.

- **La suppression annoncée d'un poste à l'école** et donc la fermeture d'une classe (ramenant de 4 à 3 leur nombre) à la rentrée de septembre 2023 :

Stéphane SAUTAREL a évoqué son soutien à la commune et son souhait que les choses puissent être entendues notamment par rapport à la situation de Reilhac qui a investi dans son école au cours de ces dernières années pour offrir un cadre d'accueil scolaire particulièrement agréable. Mais aussi, de sa proximité avec Aurillac, et le projet de deux lotissements qui présentent une réelle perspective d'arrivée de familles jeunes et d'enfants en âge d'être scolarisés.

- **La création d'une nouvelle salle multi activité :**

« L'actuelle salle polyvalente de la commune est une passoire thermique trop difficile et trop coûteuse à rénover. Le choix de la commune se porte donc vers un projet neuf. Il convient bien sûr de trouver les moyens financiers de conduire un tel projet. D'ores et déjà, les accès avec les travaux prévus et qui devraient être financés au titre de la DETR 2023, permettront d'en faciliter l'accès. En outre, la Région #auvergnhonealpes, au titre du futur Contrat Région, devrait pouvoir accompagner de manière significative ce projet essentiel pour la vie de la commune. Je ne manquerai pas en com-

plément d'accompagner la démarche du Maire auprès des services de l'Etat pour permettre de flécher des cofinancements sur les enveloppes 2024 de la DETR et de la DSIL. Ma mobilisation pour faciliter la faisabilité de ce projet va se poursuivre. » a dit Stéphane SAUTAREL

- **La sécurisation du Carrefour de Lagarde sur la RD922 :**

« Depuis de nombreuses années, la commune demande la sécurisation de ce carrefour essentiel à la desserte de la commune qui présente des difficultés tant pour accéder à Reilhac, en provenance de Jussac, que pour en sortir.

Le travail d'études doit être poussé au maximum en lien avec les services du Conseil départemental pour envisager 3 scénarios puis décider techniquement et financièrement ce qu'il convient de faire :

Aménagement en place sur les 2 carrefours avec une sécurisation d'un tourne à gauche en provenance de Jussac sur le premier carrefour côté Naucelles,

Implantation d'un giratoire au niveau du carrefour de Lagarde pour assurer la continuité avec cette partie de la commune qui de plus est appelée à se développer,

Étudier la possibilité d'un passage supérieur ou inférieur au niveau du carrefour de Lagarde pour assurer la bonne desserte de la commune et sa connexion à la RD922.

Je vais demander au Président du Conseil départemental de pousser ces études afin qu'il puisse en lien avec la commune prendre la décision la plus pertinente et la plus efficiente. »

D'autres questions autour des finances publiques locales et de la préparation du budget 2023, de la fiscalité locale ou encore de la prise en compte de l'inflation ont été évoquées.

« Merci à Jean-Pierre et à son équipe pour leur accueil et leur engagement au service de leur commune. C'est là dans cette proximité que bat la vraie vie de notre pays et de notre démocratie. Ne l'oublions jamais et facilitons la ! »

Stéphane SAUTAREL

SECURISATION DES CARREFOURS DE LAGARDE ET DE LAS PLAGNES

Après plusieurs réunions de concertation avec les services techniques du Département et les élus de Reilhac, Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental et Marie-Hélène ROQUETTE, Conseillère Départementale, sont venus présenter, le 27 avril 2023, les projets d'aménagements des deux carrefours situés sur la RD 922 aux élus de Reilhac qui ont insisté sur la nécessité de réduire la vitesse des véhicules.

Début 2024, Bruno FAURE, présent à la cérémonie des vœux de Reilhac, annonçait la réalisation de ces aménagements à la suite des travaux de la traverse de Naucelles.

En espérant que ces aménagements répondent aux attentes des Reilhacois ...



Événements



TOUR DES MONTS D'AUVERGNE SPRINTER Juin 2023

Le Tour du Plus Grand Volcan d'Europe (218 kms) et de la Caldéra (76 kms), randonnées cyclistes ouvertes à tous ont eu lieu le dimanche 23 juin 2023 sur les routes Cantaliennes.

Un départ route impériale sur la commune de Reilhac, le rendez-vous était donné à 8h

Le tilleul reilhacois sport adapté a assuré en lien avec l'association sprinter, les points de ravitaillements et certains ont participé à la randonnée. Merci à eux !

ALERTE INFO 2024 : Le Tour Du Plus Grand Volcan d'Europe change de braquet ... - Nouveau circuit - Nouvelle distance - Toujours 4 ravitaillements - Passage au sommet du Puy Mary La Caldéra garde son circuit et son ravitaillement au sommet du col de Légal

RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 9 JUIN à REILHAC (15)

Avec l'aide du Sprinter Club Aurillacois (+ d'infos à venir)

Contact et rens. : herve.argueyrolles@gmail.com (Sprinter club Aurillacois)



CÉRÉMONIE DU 8 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE DE REILHAC

A Reilhac respecter la tradition du souvenir devant le monument aux morts et saluer la mémoire de nos soldats et victimes de guerre morts pour la France se renouvelle chaque année le 8 mai et 11 novembre, en présence du Président des anciens Combattants où sont invités les autorités : le Maire, le Conseil municipal de la commune, et bien sûr la population et la jeunesse de Reilhac.

Comme il se doit ce 8 MAI 2023 pour commémorer la fin de la guerre en 1945 le Maire Jean Pierre Picard et le président Louis Peyrat ont déposé la gerbe de fleurs devant le monument et ont lu le message ministériel et celui des



11 Novembre 2023
Lecture du message ministériel



8 Mai 2023
Dépôt d'une gerbe de fleurs

anciens combattants puis après la minute de silence et lecture des noms des disparus de la commune, les présents ont pu écouter la Marseillaise.

Enfin pour le 11 novembre fin de la guerre 1918 la même cérémonie s'est également déroulée dans les mêmes conditions le 11 novembre 2023 devant le monument aux morts avec dépôt d'une gerbe de fleurs à l'exception qu'il revenait à la 1^{ère} adjointe Ginette Apchin avec le Président Louis Peyrat, de déposer la gerbe et lire le message ministériel, le Maire Jean Pierre Picard étant absent pour raisons administratives. Puis après une minute de silence, la marseillaise clôturait cette cérémonie.

Le président, Louis Peyrat

INAUGURATION DE L'ECOLE

L'Inauguration du groupe scolaire s'est déroulée le 27 novembre en présence de Monsieur Laurent Buchaillat, préfet du Cantal, de Monsieur Bruno Faure, président du conseil départemental mais également des élus du territoire et des partenaires. Ce programme de travaux de rénovation énergétique s'est déroulé en plusieurs phases dans le souci d'améliorer le confort mais également de poursuivre l'implication de l'équipe municipale dans l'amélioration des performances énergétiques de son patrimoine.



Ce programme a été réalisé avec le soutien financier du département, de la région et de l'état.

Lors de cette inauguration, les élus ont également souligné l'importance de l'école et le travail réalisé par l'équipe éducative et les agents de restauration pour leur implication et sensibilisation à la protection de l'environnement et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Jean-Pierre PICARD et son équipe peuvent se féliciter d'avoir été précurseur dans cette démarche de rénovation du patrimoine.

Ecole Auguste Bancharel



RYTHME SCOLAIRE ET TARIFICATION SOCIALE...

Le rythme scolaire s'effectue sur 4 jours : les lundis - mardis - jeudis et vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

La direction est assurée par Sandra ROUSSON.

Le nombre d'élèves à la rentrée est de 53 inscrits répartis en 3 classes :

CLASSE	EFFECTIFS	ENSEIGNANTS	PERSONNEL COMMUNAL ATSEM
CE2-CM	22	Marianne REALLON	
CP/GS CE1	18	Sandra ROUSSON	Maëva CASSAN Tous les matins et deux après-midis par semaine
Maternelle	13	Christelle SOULIÉ	Marie CHAPSAL Tous les matins et après-midis

La garderie est assurée par Jeanine AMBERT le matin de 7 h 30 (7 h sur inscription) à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h.

La restauration scolaire se déroule en un service : Cathy SERIEYS prépare le repas et est assistée pour le service de Marie CHAPSAL, Jeanine AMBERT et Maeva CASSAN.

Il est rappelé que le repas de midi est un moment convivial où les enfants échangent entre eux. C'est aussi un temps important dans l'apprentissage de l'éducation alimentaire et des règles de vie sociale.



Tarification sociale pour la cantine et garderie selon le QF :

CANTINE	QF CAF ou MSA	TARIF PAYÉ PAR FAMILLE (Calculé au 1/4)
Tranche 1	0 à 800 €	0,80 €
Tranche 2	801 à 1 600 €	0,90 €
Tranche 3	1 601 à 2 202 €	1,00 €
Tranche 4	À partir de 2 203 €	2,70 €
GARDERIE	QF CAF ou MSA	TARIF HORAIRE PAYÉ PAR FAMILLE (Calculé au 1/4 d'heure)
Tranche 1	0 à 800 €	1,40 €
Tranche 2	801 à 1 600 €	1,50 €
Tranche 3	1 601 à 2 202 €	1,60 €
Tranche 4	À partir de 2 203 €	1,70 €

ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI : inscriptions à la journée ou demi-journée. Renseignements et tarifs au Centre Social : 04 71 47 24 10 ou www.csiva.fr
Dossier famille ALSH et fiche d'inscription à l'année ou au mois (8 jours avant minimum) disponible sur le site du centre social : www.csiva.fr

Ecole Auguste Bancharel

PROJET ÉCO-ÉCOLE 2022-2023

Les différents objectifs de ce projet étaient sur le développement durable.

Le thème de travail retenu était le climat, chaque classe s'est engagée dans des actions en lien avec celui-ci : Fil rouge de l'année scolaire.

La municipalité avait commandé un composteur pour éviter le gaspillage alimentaire et recycler les déchets et avait mis à disposition un jardin pédagogique, terrain à tenant à l'école.

Ce projet a mis également en avant des actions solidaires : collecte de bouchons d'amour, affichage pour le don de sang, collaboration avec la maison de retraite pour des échanges intergénérationnels.



L'année scolaire s'est clôturée par la cérémonie de labellisation éco-école le 7 juillet 2023, l'école de Reilhac a reçu le label Eco-école grâce aux réflexions et aux actions menées au cours de l'année scolaire 2022-2023. Ce label a pu être décerné grâce à l'implication de tous : enfants, personnel communal, enseignants autour d'une démarche de développement durable : tri, compostage, sorties sur la biodiversité, circuits courts, journée de co-voiturage (participation challenge mobilités)... Un drapeau vert flotte désormais à l'entrée de l'école et atteste de la labellisation éco-école. Bravo à tous pour votre implication.



Partage intergénérationnel : "les enfants de l'école se sont rendus à la maison de retraite pour interpréter quelques chants de Noël. Nous remercions le personnel et les résidents pour leur accueil et la confection de leurs sablés pour le goûter."

*Sandra Tuoni Rousson
Directrice de l'école Auguste Bancharel – Reilhac*



Ecole Auguste Bancharel

VOYAGE SCOLAIRE 2023

La classe de découverte à Oléron (du 3 au 7 avril 2023) s'est également inscrite dans ce projet Eco école.

Séjour à Saint Pierre d'Oléron : séjour de 5 jours, des élèves de grande section jusqu'à la classe de CM2, accompagnés par les 3 enseignantes Laurène, Evie et Marianne et quelques parents, ont pu découvrir les joies de l'océan.

Ce projet a été cofinancé par l'association des parents d'élèves à hauteur d'un tiers du budget global, de la mairie pour le second tiers et le tiers restant était à charge des familles.



Partir du centre à pied dès le matin, traverser la forêt et aller faire de la pêche dans l'estran rocheux... Une matinée magique.



L'après-midi, c'était visite du parc ostréicole du Château d'Oléron ainsi que de la citadelle. Nous rentrons maintenant nous doucher et nous préparer pour aller à la veillée contes et chants marins.



Pour finir la journée, visite du port de la Cotinière avec sa criée puis dernier tour sur la plage.



FÊTE DES ÉCOLES ET DÉPARTS DES ENSEIGNANTES

La Fête de l'école s'est déroulée le 30 juin. Au programme des chants, de la danse et des acrobaties.

Ce fut également un moment particulier avec le départ de Mesdames :

- Fabienne BLANC, qui a occupé le poste de directrice et d'enseignante,
- de Carine GOMEZ, enseignante et directrice de l'école de Reilhac,
- de Evie CROIZET et Laurène EVEN, enseignantes qui ont assurées en 2022 2023, l'intérim de mesdames BLANC et GOMEZ sur leur temps de décharge.

Participation au festival d'expression enfantine théâtre d'Aurillac.



Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre

En 2023 Formation des agents de la vallée de l'Authre et des salariés du centre social sur le harcèlement.

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire réunissant les acteurs éducatifs de la vallée enseignants parents d'élève centre social élu(es) : un travail collectif a été engagé avec les élues aux affaires scolaires des communes afin de recenser les besoins de formation des agents et des salariés du centre social.

Le centre social a pu travailler de concert avec le responsable de l'antenne du CNFPT du Cantal, Jean-Philippe PONCIN, Un projet de formation sur plusieurs années a émergé pour les agents de ce territoire, travaillant en lien avec les enfants.

En 2023 une formation de 2 fois 2 jours a eu lieu au buron de Naucelles

Objectifs de formation :

- comprendre le phénomène du harcèlement et à partir de quel âge on parle de harcèlement,
- questionner sa posture d'adulte et de professionnel face à des situations de harcèlement,
- explorer et prendre en compte les solutions adaptées aux situations rencontrées.

Cette formation a réuni une quinzaine de personnes (salariés du centre social et agents des 7 communes).

En 2023 Mise en place de la Convention Territoriale Globale

« Anticiper les besoins, préparer l'avenir...afin de pouvoir répondre au mieux, les élus des 7 communes de la vallée ont procédé à un vaste diagnostic » LA MONTAGNE.

La Ctg (contrat entre la Caf et les collectivités partenaires) permet de formaliser un projet de territoire au service des familles, en s'adaptant à toutes les réalités territoriales.



Elle s'appuie sur un diagnostic, partant d'un inventaire de l'existant pour définir les atouts et les points faibles du territoire du point de vue des services aux familles. Elle contient un plan d'actions, véritable feuille de route

pluriannuelle sur 5 ans. Elle fournit un cadre de collaboration entre la Caf et la(es) collectivité(s), elle est animée par une coordinatrice Agathe BRU salariée au centre social.

Un questionnaire a été déployé en 2023 dans toutes les communes et des tables rondes vont permettre de déterminer les axes de travail des communes dès 2024. Merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour les tables rondes ainsi que pour leur réponse au questionnaire.



En 2023 un projet autour de la parentalité a été porté par la référente famille

Grâce à une subvention de la CAF un projet parentalité a été réalisé en 2023.

Le projet « A la rencontre de l'Authre » intervient dans une continuité du travail mené par le centre social de la vallée de l'Authre grâce au soutien des assistantes sociales de la CAF.

Nous avons décliné 5 actions (en partenariat avec les acteurs sociaux du territoire et les familles) dans le but de favoriser l'autonomie des familles, leur permettre un accès aux loisirs ainsi que de consolider une cohésion de vie familiale.

L'objectif sur le long terme étant de créer une dynamique de groupe afin de mettre en place un projet de départ en vacances avec la commune d'Ars-en-Ré à laquelle la commune de Naucelles est jumelée.

L'affiche présente les informations de contact et les services du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre. Elle inclut un QR code scannable et une liste de services :

- Horaires d'ouverture :**
 - Lundi : 09h30 à 11h15 - 14h00 à 17h00
 - Mardi : 09h30 à 11h15 - 14h00 à 17h00
 - Mercredi : 09h00 à 12h15
 - Jeudi : 09h30 à 11h15 - 14h00 à 17h00
 - Vendredi : 09h30 à 11h15 - 14h00 à 17h00
- Services :** Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Famille, Numérique.

Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean Pierre PICARD, Maire,

Membres élus : Ginette APCHIN – Christiane SOUBRIER – Simon BOULDOYRÉ – Jean-Claude LACOSTE

Membres nommés par arrêté municipal : Michèle LAVEISSIERE – Simone LEYBROS – Sylvie VERNET – Catherine ZANCHI.

Son rôle est :

- D'apporter son soutien aux personnes pouvant vivre un moment difficile.
- De participer à des aides ponctuelles aux enfants dans leur scolarité, dans les voyages scolaires pour aider des familles disposant d'un faible quotient familial.

- De créer un lien avec les personnes âgées de la commune pour rompre un peu leur solitude en leur apportant à certains moments de l'année un peu de convivialité.

Le budget du CCAS est un budget annexe qui a pour principale recette le versement d'une subvention du budget communal. Il intervient au niveau des aides financières après instruction des dossiers par l'**assistante sociale :**

Madame FILQUIER Isabelle.
04 71 46 99 63 qui tient une permanence à la
mairie de Jussac
les mardis de 9 h à 12 h sur rdv.

Après deux ans d'absence, les membres du CCAS ont eu le plaisir d'organiser le repas des aînés, le 5 mars 2023, jour de la fête des grands-mères. Un moment convivial, où nos aînés ont pu échanger, déguster le délicieux repas préparé par le traiteur et danser, sous le son de notre accordéoniste Monsieur PEYRAT. Quel plaisir de pouvoir de nouveau se retrouver.



Centre Communal d'Action Sociale



Les Colis de Noël :

Le 16 décembre, les membres du CCAS ont rendu visite à nos aînés pour leur offrir le colis de Noël. Ce colis est distribué aux personnes de plus de 70 ans, inscrites sur la liste électorale de la commune et résidant sur la commune.



ACTIONS EN DIRECTION DES FAMILLES

L'Épicerie Sociale (A.B.C) :

qui est une association loi 1901 créée en 1999 par le CCAS d'Aurillac, la Banque Alimentaire, le Secours Catholique, le Secours Populaire et la Société Saint-Vincent de Paul.

ÉPICERIE SOCIALE ABC (Accueil Boutique Conseil)
14, rue Méallet de Cours - Aurillac - Tél. 04 71 63 68 96

Le Secours Populaire :

En France, le Secours populaire français intervient dans les domaines de l'aide alimentaire, vestimentaire, de l'accès et du maintien dans le logement, de l'accès aux soins, de l'insertion socioprofessionnelle, de l'accès à la culture et plus généralement de l'accès aux droits pour tous.

SECOURS POPULAIRE :
14, rue Meallet de Cours - Aurillac
Tél. 04 71 43 67 63



Le Secours Catholique :



OUVERT A TOUS

Cyber café, café solidaire, café débat

Atelier numérique tous niveaux

Boutique solidaire, vestibus,

visites à domicile...

A compter de janvier 2023

Horaires d'ouverture du local :

LUNDI : 9 H-12 H / 14 H-17 H

MARDI : 9 H-12 H

MERCREDI : 9 H-12 H

JEUDI : 9 H-12 H / 14 H-17 H

VENDREDI : 14 H-17 H



JUSS A Côté

13 Avenue des Raux

15 250 JUSSAC

Tél. 06 30 28 90 65



Centre Communal d'Action Sociale



Tarifcation solidaire pour tous les transports (scolaires...)

La tarification solidaire permet de proposer un abonnement à tarif réduit. Pour en bénéficier, le revenu fiscal de référence de l'usager (figurant sur l'avis d'imposition) doit être inférieur à :

- 15 000 € pour une personne seule
- 18 240 € pour un foyer de 2 personnes
- 22 080 € pour un foyer de trois personnes
- 25 920 € pour un foyer de quatre personnes
- 31 200 € pour un foyer de cinq personnes

Selon la situation de l'usager, le prix de son abonnement peut varier de 2 €/mois à 17 €/mois.

L'instruction des dossiers est réalisée par les CCAS, pour les communes qui en sont dotées, ou par les mairies. Après acceptation de la demande, une fiche-navette est remise à l'usager. Sur présentation de celle-ci à Stabus, sa première carte lui sera remise et créditée de l'abonnement.



Les Restos du Cœur :

Outre l'aide alimentaire, l'association apporte également une aide à la réinsertion, afin d'éviter les situations d'exclusion totale. Dans le Cantal, 7 centres sont ouverts.

Pour Aurillac, s'adresser 8, rue des Princes.
Tél. 04 71 48 85 64.

ACTIONS EN DIRECTION DES AÎNÉS



Le CLIC :

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Bassin d'Aurillac est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Le CLIC est un lieu unique d'accueil, d'écoute, d'information, d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage. Il prend en compte, tous les éléments de la vie quotidienne : soins, accompagnement, environnement, vie sociale.

Le CLIC a pour objectif d'améliorer l'information pour les personnes âgées, les retraités et leur entourage concernant le maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer leurs conditions de vie.

Le CLIC met en relation l'ensemble des intervenants pour le maintien à domicile (santé, social, établissements et autres services). Cette coordination permet de faciliter la résolution des situations complexes et/ou urgentes grâce à des interventions de proximité.

Pour tout renseignement : s'adresser au : **CCAS D'AURILLAC**
5, rue Eloy Chapsal - 04 71 62 88 95 ou par mail ccas-clic@mairie-aurillac.fr

L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)



Pôle Solidarité Départementale

Espace Georges Pompidou

Maison Départementale de l'Autonomie

3 Rue Alexandre Pinard

15015 AURILLAC CEDEX

Tel : 04 71 43 88 88

Mail : accueilmda@cantal.fr

Coordonnées postales :

Conseil départemental du Cantal

Maison Départementale de l'Autonomie

Service Prestations et Aides Sociales Individualisées

28 Avenue Gambetta

15015 AURILLAC CEDEX



Pour tout renseignement :

contacter le Pôle Solidarité Départementale
ou la mairie

Centre Communal d'Action Sociale

ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES



Pour 8 € vous disposez d'un chéquier de 100 € qui vous permettra de faire du sport, d'assister à des concerts, d'aller au cinéma...

Les objectifs du chéquier Activités Passcantal :

Permettre à tous les jeunes cantaliens, sans critère de ressources, âgés de 3 à 17 ans (**nés entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2019**) d'accéder plus facilement, en dehors du temps scolaire, à la pratique d'une activité culturelle, sportive ou de loisirs.

Contact :

Conseil départemental du Cantal
Guichet Unique Jeunesse
Tél. 04 71 46 21 03



Le Pass Région

Le Pass'Région est une carte avec plein d'avantages pour les jeunes dans toute la région Auvergne-Rhône-Alpes !

Gratuité des manuels scolaires pour les lycéens, nombreuses réductions sur la culture, la pratique sportive, etc. une aide accessible sous conditions pour le financement du BAFa/BAFD, BNSSA ou du permis B...

DES AIDES POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

Liste mise à jour en janvier 2023 des principales aides financières pour la rénovation énergétique des logements :

- L'Éco prêt à taux zéro
- Le Coup de pouce économies d'énergies
- Le chèque énergie
- Ma PrimeRénov'
- MaPrimeRénov' Sérénité



SOLIHA Cantal - Espace Conseil Energie Habitat
9 avenue Aristide Briand 15000 AURILLAC
Téléphone : SOLIHA Cantal : 04 71 48 32 00
Espace INFO ENERGIE : 04 71 48 88 14

Contact :

04 71 46 49 00
renovenergie@cantal.fr

cantal Rénov' Énergie

LE SERVICE PUBLIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DANS LE CANTAL

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Besoin d'un conseil pour la rénovation de votre logement ou de votre local ?

CANTAL RÉNOV' ÉNERGIE, un SERVICE PUBLIC avec des spécialistes en maîtrise de l'énergie qui vous apportent des conseils :

FIABLES, INDÉPENDANTS ADAPTÉS ET GRATUITS

Contactez votre conseiller au

04 71 46 49 00
renovenergie@cantal.fr



Vie associative

A QUI S'ADRESSER ?

A.P.E.

Présidente : Patricia CHAYLA
Tél. 06 83 03 11 41
Vice-présidente : Nelly COUBETERGUE
Tél. 06 87 38 08 10
ape.reilhac15@gmail.com

ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Christiane SOUBRIER
Tél. 06 81 17 35 16
christiane.soubrier@wanadoo.fr

UNION SPORTIVE DE LA VALLEE DE L'AUTHRE (USVA)

Co-présidents : Fred BESSON, Ludovic CANCHES et Serge LEYBROS
Tél. 06 64 36 50 62 - sergeleybros15@gmail.com

COMITE DES FETES

Président : Maurice LABERTRANDIE
Tél. 06 43 26 38 22
cdfreilhac@outlook.com
maurice.labertrandie@gmail.com

GROUPEMENT DE LA VALLEE DE L'AUTHRE (jeunes)

Co-Présidents : Hervé GANE
Tél. 06 21 51 74 09 - gane.herve@free.fret
Patrice GARRY
Tél. 06 76 35 33 66 - patrice.garry@orange.fr

LE TILLEUL REILHACOIS

Président : Jean-Michel LARION
Tél. 06 73 39 34 33 - le.tilleul-reilhacois@orange.fr

SECTION SPORT ADAPTÉ :

Président : BOLJESIC Fabrice
Tél. 06 75 34 45 75 - truza_998@hotmail.fr

A.C.C.A

Président : Jean-Pierre PICARD
Tél. 06 81 30 44 22 - jppicard@yahoo.fr

AMICALE DES GUIDONS AURILLACOIS (AMIGAU)

Président : Jean GOUBERT
Tél. 06 78 37 45 61 - jean.goubert0325@orange.fr

CLUB CANIN CANTALIEN

Président : André DANCIE
Tél. 06 79 97 79 68 - levais.raymonde@orange.fr

LES AMIS DE BROUSSETTE

Président : Thierry FONTANILLE
Tél. 06 08 62 37 43

ASSOCIATION DES ANCIENS D'ALGERIE

Président : André JULHE
Tél. 06 71 49 51 18

ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG

Présidente : Christiane SOUBRIER
Tél. 06 81 17 35 16
christiane.soubrier@wanadoo.fr

AMICALE DES PRES VERTS

Bureau en cours d'élection.
amicaledespresverts@gmail.com

RETRAITE SPORTIVE DE LA VALLÉE DE L'AUTHRE

Président : Antoine SENAUD
antoine.senaud@orange.fr

NATATION PASSION

Président : Laurent SCHMUTZ
Tél. 04 71 47 21 43
natation.passion15@gmail.com

HBCNRJSC (Hand Ball Club NAUGELLES REILHAC JUSSAC ST-CERNIN)

Présidente : Pamela RAYMOND
Tél. 06 89 99 24 48 - raymond-pamela@orange.fr
Vice-président : Thomas BESSON
Tél. 06 52 22 63 64 - bessonthomas@hotmail.fr

ASSOCIATION DES VERGERS DE L'AUTHRE

Président : Alain CARAYOL
06 70 29 45 57

CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE L'AUTHRE

Directrice : Caroline LUGOL-PRADEL
Tél. 06 78 64 51 12
centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr

UNC 15 : Union Nationale des Combattants du Cantal

Président : Jean-Pierre LAETHEM
Tél. 06 30 55 87 12 - jplaethem@aol.com

Le mot de l'adjoint à la vie associative

Cher(e)s Président(e)s, membres, bénévoles, l'année 2023 se termine. Grâce à vous, à votre dévouement, vos adhérents ont pu s'épanouir au sein de vos associations respectives, qu'elles soient sportives, culturelles, caritatives ou d'animations.

En effet, votre engagement de tous les jours pour offrir des activités variées et enrichissantes à nos concitoyens, participe activement à la vie dynamique de notre commune.

Les moments de convivialité que vous proposez contribuent à l'animation de notre village en favorisant les échanges, le partage et la solidarité.

Merci au comité des fêtes et à ses passionnés qui nous ont proposé la fête de printemps avec la cuisson du pain au four de Reilhaguet qui a connu un beau succès, la fête patronale, toujours à la hauteur de sa réputation malgré une météo peu propice, avec un orchestre de haute volée et un feu d'artifice toujours lumineux qui ont enthousiasmé la foule et, pour terminer l'année, l'illumination de la cabane du Père Noël avec l'arrivée du bonhomme à la barbe blanche et à l'habit rouge tant attendu suivi d'un repas convivial en soirée.

Merci à l' APE qui, grâce à l'énergie de ses membres et ses différentes manifestations comme le quine, le carnaval, la fête de l'école, a permis, entre autre, de financer avec la municipalité et les parents la classe de mer à l'Île d'Oléron dont les enfants garderont des souvenirs indélébiles.

Merci aux membres du Tilleul Reilhacois qui s'investissent sans compter pour leur section sport adapté afin de permettre à des personnes en situation de handicap de pratiquer une activité sportive comme la pétanque et, depuis peu, le

football avec, en point d'orgue, la journée d'inclusion au mois de juin qui connaît toujours un véritable succès.

Merci au club canin qui œuvre toute l'année pour que le maître et son chien vivent en parfaite harmonie et pour l'organisation sans faille de son concours national annuel.

Merci à AMIGAU pour son exposition de motos et voitures anciennes qui attire toujours des passionnés et nostalgiques des vieilles guimbarde.

Merci à l'amicale des Amis de Broussette qui, cette année, a fêté ses 20 ans et qui, pour l'occasion, avait concocté un excellent repas très convivial.

Merci aux associations caritatives pour leur dévouement.

Merci aux associations sportives pour leur implication et leur engagement afin de permettre aux plus jeunes et aux moins jeunes de pratiquer leurs sports favoris dans les meilleures conditions.

Je vous invite à soutenir et à participer aux activités proposées par ces associations.

Je vous adresse, cher(e)s bénévoles mes sincères remerciements pour votre précieuse contribution à la vie de notre commune.

Bonne année associative 2024.

Simon BOULDOYRÉ



Vie associative

Association pour le don de sang bénévole de la Vallée de l'Authre

(Crandelles - Jussac - Laroquevieille - Marmanhac - Naucelles - Reilhac - Teissières de Cornet)

En 2023

**« Donnez de l'amour
Donnez votre sang »**

Le but de l'Association est de promouvoir le Don de Sang en partenariat avec l'EFS et dans le respect de l'éthique :

**Anonymat, Volontariat,
Bénévolat.**

Le don de sang :

Le rôle du bénévole est :

- Annoncer les collectes (affiches, banderoles...)
- Aménager la salle de collecte
- Préparer et servir la collation (temps de repos post-don de 20 minutes)
- Accueillir le Donneur et le diriger vers le personnel de l'EFS, Secrétariat, entretien pré-don, prélèvement.

Pour rappel :

- Par an : 6 dons pour les hommes
4 dons pour les femmes
- On peut donner de 18 à 70 ans
- Etre en bonne santé
- Peser au moins 50 kg
- Se sentir en forme, ne pas venir à jeun
- Bien s'hydrater avant, pendant et après le don.

Il est préférable :

- De prendre rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr
ou au 04 78 65 63 63
- De se munir d'une pièce d'identité

La vie associative :

- Par an : - 4 collectes à Jussac (salle polyvalente)
- 3 collectes à Naucelles (salle culturelle)
- 1 collecte à Crandelles (salle des loisirs)

Le vendredi 27 janvier 2023 a eu lieu l'Assemblée générale, Salle des Activités à Jussac.

En présence de :

- Albert VINAS – Président de l'UD 15 et 1^{er} Vice Président de la FFDSB
- Janine NOAILLES – Vice Présidente de l'UD 15
- Des Représentants des mairies de Jussac, Naucelles et Reilhac
- Robert LALO – La Montagne



Bilan moral et financier sont présentés et votés, puis la parole est donnée aux intervenants.

Légère baisse des Dons.

Puis Albert VINAS prend la parole, rappelle l'intérêt du don : une poche de sang peut-être utilisée soit en sang total ou fractionnée (concentré globulaire, plasma, plaquettes). Malgré la baisse de dons dans le Cantal, le Département reste généreux (en 3^e position au niveau national).

En fin d'AG, le Président a remis des diplômes à 11 Donneurs qui avaient répondu à l'invitation de l'EFS.

Puis a décoré au nom de la fédération :

- De la Croix d'Officier, Ginette APCHIN Secrétaire
- De la Croix de Chevalier, Christian GASTON Vice Président
- * Les enfants de l'école de Reilhac (CE et CM) ont participé au Concours de dessin de la FFDSB. Un goûter leur a été offert fin juin, encore merci aux enfants, à Evie et Marianne leurs enseignantes.
- * Le 15 avril 2023 l'Association a fêté ses 30 ans. Une randonnée autour de Jussac a réuni 70 personnes en présence de Marie-Hélène ROQUETTE, Conseillère Départementale. En fin d'après-midi, Donneurs, Bénévoles, Sympathisants, se sont réunis autour d'un apéro-dîatoire en présence de Jean-François RODIER, Maire de Jussac.

Date à retenir :

- le 26/01/2024 : AG 2023 au Buron à Naucelles à 18h30

**Merci aux Donneurs, Bénévoles,
Elus et Agents Municipaux.**

Le bureau :

Présidente : Christiane SOUBRIER
Vices-Présidents : Eliane ROUX, Geneviève CALVET,
Christian GASTON
Trésorier : Fabrice KANNENGEISSER
Trésorière Adjointe : Juliette LAPOUBLE
Secrétaire : Ginette APCHIN
Secrétaire Adjointe : Nathalie DAUDE

Calendrier collectes 2024 :

JUSSAC :

Salle Polyvalente :
Mardi 13 février
Jeudi 16 mai
Lundi 15 juillet
Mercredi 30 octobre

NAUCELLES :

Salle Culturelle
Mardi 19 mars
Jeudi 22 août
Jeudi 26 décembre

CRANDELLES :

Centre des Loisirs : Mardi 18 juin





Gymnastique Volontaire Reilhac

La saison sportive 2023-2024 a débuté comme tous les ans mi septembre.

Depuis sa création en 2002, le club est affilié à la FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire).

Depuis septembre, Jeanne, nouvelle animatrice diplômée, assure les cours où chacune voire chacun, selon ses possibilités, peut trouver bien-être, convivialité, gestion de stress tout en préservant et améliorant son capital santé sans esprit de compétition.

24 personnes sont affiliées (13 seniors, 11 adultes).

Les cours adultes sont variés : cardio, renforcement musculaire, stretching, Pilates, step... les cours seniors sont orientés vers la gym douce, le bien vieillir, la mémoire, l'équilibre sans oublier Pilates, cardio, stretching et travail en atelier.

Céline qui assurait les cours a cessé son activité fin juin. Merci de nous avoir accompagnés ces dernières années.

Le 22 juin a eu lieu l'Assemblée Générale en présence d'élu(e)s.

Odile Devez, présidente du GESSP (Groupement d'Employeurs Sport Santé La Ponétie) est venue exposer les difficultés financières du Groupement d'Employeurs dont la section fait partie et de sa dissolution fin juin 2023.

Bilan moral et financier sont présentés et votés.

Manifestations prévues :

🕒 **samedi 23 mars 2024** (salle polyvalente) théâtre amateur : les « Confi potes » de Marcolès avec « La poule aux œufs d'or ».

🕒 **dimanche 6 octobre 2024** thé dansant avec Yannick Leybros.

Possibilité de nous rejoindre en cours d'année.

Le bureau remercie la municipalité pour son soutien.

HORAIRES DES COURS (période scolaire), salle polyvalente :

- **senior** : mardi de 10h30 à 11h30
- **adulte** : jeudi de 20h à 21h

LE BUREAU :

Présidente : Christiane Soubrier

Vice présidente : Nathalie Daudé

Trésorière : Patricia Delmas Daulhac

Trésorière adjointe : Juliette Lapouble

Secrétaire : Odette Montergous

Secrétaire adjointe : Michèle Alric



Club Canin Cantalien

Encore une année bien remplie pour le Club Canin Cantalien qui accueille une quarantaine d'adhérents. Depuis 35 ans, le Club ne cherche plus à prouver ses compétences et sa réputation en matière d'éducation pour nos amis à quatre pattes. Des adhérents toujours fidèles et de plus en plus nombreux éduquent leur chien sous les yeux attentifs et vigilant des éducateurs afin de leur apprendre et de perfectionner leurs comportements dans la vie de tous les jours.

Comme chaque année, un concours de « RING » est organisé le dernier week-end du mois d'août. Le RING est un sport très technique de part son mordant mais pas seulement car il comporte toutes les facettes du sport canin. Une agilité pour les sauts en longueur et hauteur, et le mordant qui est par le commandement du maître une obéissance à la seconde près. Tout cela jugé par un juge de la Centrale Canine. Les entraînements se déroulent tous les mercredis et le samedis à partir de 14h30. Cette association reconnue d'utilité publique, est affiliée à la centrale Canine.

Au nom de tous les adhérents, je tiens à remercier la municipalité et le personnel communal pour l'entretien du terrain,

remerciements qui s'adressent également aux bénévoles et aux sponsors toujours fidèles.

Meilleurs vœux à tous pour 2024.

*Le Président,
André DANCIE*



Vie associative

FNACA Comité Vallée de l'Authre

Le Comité FNACA de la Vallée de l'Authre regroupe 7 communes Jussac, Reilhac, Naucelles, Crandelles, Marmanhac, Laroquevieille, Tessières-de-Cornet.

Le 19 mars 2023, c'est à la salle polyvalente de Crandelles qu'a eu lieu l'Assemblée Générale du Comité FNACA de la Vallée de l'Authre, présidée par André JULHE Président de la FNACA, devant une cinquantaine d'anciens combattants.



Il rappelle la manifestation du 19 mars 2022 pour le 60^e Anniversaire du cessez le feu en Algérie, durant laquelle une gerbe a été déposée à chaque monuments aux morts de nos 7 communes.

Après un large tour de table et propositions du Président, d'un commun accord il est décidé :

- La sortie d'une journée en Aveyron.
- Au mois de janvier un après-midi dégustation de la galette des rois à la salle de la médiathèque de Jussac.

Puis c'est au tour du trésorier Albert MATHIEU, de présenter le bilan financier 2022 qui est accepté par l'assemblée. Madeleine CANCHES, Déléguée aux Veuves et au Social rappelle les informations sur divers droits auxquels peuvent prétendre les Anciens combattants et Veuves soit auprès de l'ONACVG ou fonds de solidarité FNACA et reste disponible pour tous renseignements.

Le Comité compte 119 adhérents(es) dont 26 veuves. Enfin le Président ayant répondu à diverses questions et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée afin de se rendre aux Monuments aux morts. Cette cérémonie s'est tenue avec dépôt de gerbes de fleurs par le Maire de Crandelles M. Vidal, et André Julhe, Président FNACA Vallée de l'Authre qui, dans la foulée, a donné lecture du message de la FNACA, et le Maire celui de la Ministre Mme DARIEUS-SECQ, suivis d'une minute de silence et de la Marseillaise.



Suite à cet hommage devant un très grand nombre d'anciens combattants, de leurs épouses (et autres personnes) qui se sont rendus à nouveau à la salle polyvalente où André JULHE a rendu hommage à Roger PEYRAT décédé le 26 décembre 2021, président de 1989 à 2021; et à Pierre BELAUBRE porte-drapeaux pendant 55 ans et trésorier du Comité de 1989 à 2021 ; il s'est vu remettre un livre « Auvergne Sauvage » en remerciements et souvenirs, puis 73 convives ont partagé un excellent repas servi par M. Guibert traiteur.

*Le Président,
André Julhe*

DEUX ANCIENS COMBATTANTS GUERRE D'ALGERIE VALLEE DE L'AUTHRE RECOMPENSES



RECEPTION MAIRIE JUSSAC
PAR M. LE MAIRE RODIER,
M^{me} LA DIRECTRICE DE L'ONAC M^{me} SCHULT,
LE PRESIDENT DE LA FNACA M. JULHE

C'est le jeudi 2 novembre 2023 à la Mairie de Jussac que le Maire M. RODIER avait mis à disposition la salle de la mairie où une cinquantaine d'anciens combattants et leurs épouses avaient répondu présents pour assister à la remise de médaille à deux anciens combattants.

M. VIDAL Jean né le 6 juin 1934 dont sa petite fille Elisa, déjà porte drapeau, faisait l'éloge. Exploitant agricole devenu militant au comité FNACA de la Vallée de l'Authre (qui regroupe 7 communes) dont Reilhac, maintenant retraité à Jussac, service militaire Algérie 1955-1957 « DE L'INSIGNE BRONZE ETOILE DOREE PORTE DRAPEAU 25 ANS ».

M. BELAUBRE Pierre né le 16 mars 1936 à St-Étienne Cantalès L'INSIGNE BRONZE PALME DOREE 55 ANS PORTE DRAPEAU. Le 1^{er} Mars 1958 il est appelé sous

les drapeaux au 13^e BATAILLON DE CHASSEURS ALPINS à Chambéry, puis départ pour l'Algérie début décembre 1958 à Bone région mouvementée et inhospitalière, ligne Morice entre Tunisie et Algérie, puis en juin 1960, il regagne son domicile pour poursuivre sa carrière d'artisan couvreur à Jussac. Et il faut le mentionner, il s'implique dans l'association patriotique la FNACA de la Vallée de l'Authre regroupant 7 communes avec des fonctions porte-drapeaux, et trésorier pendant de nombreuses années (1989-2021). Puis il devient TITULAIRE DE LA MEDAILLE DE LA CROIX DU COMBATTANT, DE LA MEDAILLE DE LA RECONNAISSANCE DE LA NATION COMMEMORATIVE AFN et enfin pour ce 2 novembre 2023 remise de l'INSIGNE BRONZE PALME DOREE 55 ANS.

Après les mots d'accueil du maire de Jussac et de Julhe André, président de la FNACA des anciens combattants de la Vallée de l'Authre, entouré des responsables du bureau FNACA et en présence du maire de Reilhac, Jean-Pierre Picard, il revenait à Madame SCHULTZ Messaline, directrice de l'ONAC rue de l'OLMET Aurillac, de présenter les deux décorés et retracer leur chronologie de cette période algérienne et aussi de rappeler leur dévouement, leur implication auprès de la FNACA et de leur remettre leurs insignes avec toutes ses félicitations et remerciements pour leur fidélité à cette cause de mémoire.

Et comme il se doit dans la coutume, quelques bonnes friandises et bouteilles faisaient également parties de cette belle manifestation.



M. VIDAL DECORE
PAR LA DIRECTRICE



M. BELAUBRE DECORE
PAR LA DIRECTRICE



LES 2 DECORES AVEC M JULHE PRÉSIDENT
DE LA FNACA VALLEE DE L'AUTHRE

A.C.C.A. de REILHAC

Depuis la nouvelle loi Chasse 2020, l'élection du renouvellement du Conseil d'Administration et du bureau doit se faire tous les trois ans au cours du 1^{er} semestre.

Après avoir approuvé à l'unanimité les comptes rendus moral et financier, s'est déroulée l'élection des 9 administrateurs.

Ont été élus, Jean-Pierre PICARD, Jean GOUBERT, Marcel LABERTRANDIE, Jean-Pierre SERONIE, Jean COULON, Christian AMBERT, Maurice APCHIN, Cédric AMBERT, Francis VERNET.

Suite à l'élection du C.A., a eu lieu la composition du bureau, élu pour 3 ans : Président : Jean-Pierre PICARD - Vice-président : Francis VERNET - Trésorier : Jean GOUBERT - Secrétaire : Marcel LABERTRANDIE.

Le plan de chasse Chevreuil 2022-2023 s'est bien déroulé, et comme chaque année une partie de la venaison a été offerte aux exploitants agricoles de la commune pour les remercier de nous accueillir sur leurs terres.

Comme tous les ans, plus de 2 000 € sont consacrés au repeuplement de notre territoire. Cette saison de chasse, compte tenu des conditions climatiques, très forte chaleur en début de saison, suivie de pluie diluvienne par la suite, a perturbé nos sorties de chasse. Seule consolation, le prélèvement de deux sangliers au mois de janvier, exceptionnel sur notre territoire.



Le bureau

Vie associative

Les Amis de Broussette

« Le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui » Jean de la Bruyère

MERCI !! C'était l'événement de l'année 2023 et vous étiez là !!! Ça s'est passé le dimanche 27 août au sein de notre village.

Une fête plus que réussie qui restera dans les mémoires ! Tout comme notre centenaire, Paulette MEGAS, figure emblématique de notre village, qui nous a quitté au cours du mois de septembre.



20 bougies ont été soufflées autour, entre autres, d'un délicieux jambon à la broche : le challenge a été relevé avec brio !

Un grand merci à tous et toutes d'avoir été présents(es) pour célébrer les 20 ans de notre association « Les Amis de Broussette ».

Votre bonne humeur, vos rires, votre touche de folie, ont fait de cette journée un moment inoubliable !

A très vite !

Pour le bureau de l'association
« Les Amis de Broussette »
Son président
Thierry Fontanille



Retraite Sportive de la Vallée de l'Authre



La RSVA après une année de consolidation après le COVID, a retrouvé toute son attractivité avec un effectif proche des 150 adhérents.

Le club a pu enfin fêter ses 15 bougies avec une soirée très festive qui demande à être renouvelée aux grands souhaits des nombreux participants.

Le mois de juin ensoleillé a permis un magnifique séjour dans les Hautes Alpes où les 42 randonneurs ont été subjugués par les Demoiselles Coiffées, les Aiguilles de Chabrières et les panoramas offerts par le barrage de Serre-Ponçon.

Nos 7 activités proposées : yoga, rando et raquette, marche nordique, danse, tir à l'arc, aquagym et pétanque sont pratiqués par de nombreux jussacois dans un esprit non compétitif mais assurément bon enfant et convivial.

Cela est rendu possible grâce à nos animateurs formés par la FFRS et à leur énorme dévouement mais aussi avec l'aide matérielle apportée par les municipalités, merci à Monsieur le Maire et à son équipe.

Si vous voulez plus de renseignements vous pouvez consulter le site internet de la RSVA (rsjussacoise.fr) ou prendre contact auprès de

Marie-Paule LARIBE au 06 87 02 37 28
ou Jackie SININGE au 06 86 83 31 79.



Club Natation Passion



Le club Natation Passion, vous communique sa passion de la natation et vous permettra de progresser dans toutes les nages. Il compte actuellement plus de 60 adhérents (enfants à partir de 6 ans, ados et adultes).

Voici les différents cours dispensés :

- **Cours enfants** : ils débutent par l'aisance aquatique, puis continuent par l'apprentissage des nages.



Le groupe des enfants.



Apprentissage différents exercices.

- **Cours ados** : pour apprendre les bases de la natation et se perfectionner dans les différentes nages (crawl, brasse, dos et papillon).
- **Cours adultes** : maîtriser sa peur de l'eau avec le cours aquaphobie, apprendre à nager avec le cours apprentissage et se perfectionner dans les différentes nages (crawl, brasse, dos et papillon) avec le cours perfectionnement.



Initiation eau libre exercices ludiques



Apprentissage du Crawl
Travail avec palmes et tuba

Suivant votre âge et vos objectifs, vous y trouverez votre place. Chaque adhérent est suivi dans son apprentissage, et les entraîneurs vous donneront les exercices appropriés pour votre progression.

Outre les horaires hebdomadaires, le club organise aussi :

- des ateliers de natation durant les vacances scolaires. Cela consiste en plusieurs séances sur une semaine, et permet de progresser sur une ou plusieurs nages (on peut s'inscrire seulement sur les ateliers).
- des séances de nage en eau libre en fin de saison.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

E-mail : natation.passion15@gmail.com

Tél. 06 65 73 36 91

Le président,
Laurent Schmutz

Vie associative

NRJ Hand



Le club de hand NRJSC est un club de hand créé en 2004 d'abord sur les communes de Naucelles, Reilhac et Jussac puis de Saint Cernin.

Pour cette saison 2023-2024, le HBC NRJ SC propose la pratique du hand dès l'âge de 3 ans jusqu'à la pratique seniors filles et garçons ainsi que la pratique loisirs.

Toutes les catégories sont encadrées par des personnes bénévoles.

Un service civique, Matias Munoz, aide à l'encadrement de certaines catégories et à l'organisation du club. Il intervient notamment sur les catégories moins de 11 ans, moins de 9 ans et les babyhand.

Le club a engagé cette saison 10 équipes :

- babyhand qui regroupe près d'une vingtaine de licenciés,
- les moins de 9 ans qui regroupent une vingtaine de licenciés,
- les moins de 11 ans avec 18 licenciés,

- les moins de 13 ans mixtes avec 11 licenciés,
- les moins de 15 ans féminines qui comptent 11 licenciées,
- les moins de 18 ans féminines avec 14 licenciées,
- les moins de 18 ans garçons avec 13 licenciés,
- les seniors filles avec 16 licenciées,
- les seniors garçons avec 16 licenciés,
- les loisirs mixtes, équipe composée d'une vingtaine de filles.

Cela représente avec les dirigeants autour de 160 licenciés. Nos seniors filles évoluent en Prénational AURA, nos seniors garçons évoluent en division, l'objectif pour les deux collectifs étant le maintien à ces niveaux de jeu.

Le club met tout en œuvre pour pouvoir proposer la pratique du handball à tout âge et à tout niveau afin que chaque licencié et famille puisse trouver sa place dans notre structure.



Baby



Loisirs



- 9 ans



- 11 ans



- 13 ans



- 15 ans



- 18 ans



- 18 ans



Seniors garçons



Seniors filles

Un encadrement bénévole :

Le Handball Club NRJ compte parmi ses entraîneurs des joueurs expérimentés qui donnent de leur temps et de leur savoir à la formation de nos jeunes joueurs.

Mathieu Brérot, Agnès Charbonnier et Stéphane Rueda coachent les seniors filles.

L'équipe seniors garçons est encadrée par Paméla Raymond. Mathilde Amblard entraîne le collectif loisirs. Pamela Raymond, Laurie Bringer et Ludwig Delmas encadrent la catégorie 18 Filles, Alexandre Pierson et Victor Carles la catégorie 18 Garçons.

Les moins de 15 filles sont entraînées par Emmanuel Serre et Thomas Besson, les moins de 13 ans mixtes par Anne-Sophie Monier, Lilou et Serge Amblard.

Les moins de 11 ans sont encadrés par Paméla Raymond et Emmanuelle Giralton, qui s'occupe aussi des moins de 9 ans avec l'aide de sa fille Maude et de Marie Acosta.

Enfin, Annick Loussert et Marie Besson gèrent les interventions baby-hand avec l'aide de jeunes licenciées du club.

Le club met tout en œuvre pour avoir une école de handball de qualité et une formation du jeune joueur reconnue. D'ailleurs, notre école de handball est labellisée « Argent » par la fédération qui est le plus haut niveau de labellisation sur le département.

Le club sensibilise les jeunes à l'arbitrage et les forme avec une séance de théorie et de pratique pendant les différentes vacances scolaires. Les jeunes licencié(e)s du club sont sollicités tout au long de l'année pour arbitrer les matchs des

catégories jeunes se déroulant au gymnase de Naucelles. Ils sont systématiquement accompagnés et conseillés par des bénévoles du club sensibilisés à l'arbitrage.

Le club possède dans ses rangs 5 arbitres : Jane Rueda, Laurie Bringer, Clément Liaubet, Mathieu Brérot et Lois Fournelle.

Autour des journées lors desquelles plusieurs matchs se déroulent au gymnase de Naucelles, il est proposé une restauration rapide (saucisses/frites, crêpes) ainsi qu'une buvette. Ponctuellement, des animations en rapport avec le calendrier seront proposées.

Enfin, dans le but de participer à la vie des communes composant notre club (Naucelles, Reilhac, Jussac et Saint Cernin), le club proposera un quine en mars au gymnase de Saint Cernin, une soirée dansante à Reilhac en fin de saison et l'assemblée générale du club à la salle de Jussac.

Enfin, afin de renforcer les interactions avec les autres acteurs sportifs et sociaux du territoire, le club participera à l'action menée par le centre social de la vallée de l'Authre sur les valeurs du sport.

Vous pouvez toujours venir rejoindre nos collectifs et venir essayer le handball à Naucelles.

Pour plus d'information contacter :
Paméla RAYMOND, co-présidente au 06 89 99 24 48
ou Thomas BESSON, co-président au 06 52 22 63 64

Vie associative

USVA



Équipe 1



Remise médaille

Tout d'abord nous reviendrons en quelques lignes sur la saison dernière 2022-2023 qui a vu évoluer nos trois équipes seniors et notre équipe féminine dans leur championnat respectif.

L'équipe fanion, sous la direction de Yohann Alrivie coach pour sa deuxième saison, a réalisé un bien joli parcours en championnat pour se hisser à la 3^e place du classement de notre poule de Ligue Régionale 2. De plus, on a pu s'apercevoir que le parfum de la coupe du Cantal est toujours aussi présent dans notre ADN, la route s'est arrêtée à la porte de la finale vraiment dommage...

Très belle saison pour notre formation réserve qui échoue malheureusement à la deuxième place de son championnat District de D3. Félicitations aux deux coaches Jean François Vidalinc et Jérôme Labro, pour qui c'était une première. Ce duo a parfaitement fonctionné pour manager un groupe très rajeuni avec quelques joueurs cadres auquel ils ont sû insuffler de bien belles valeurs. Le parcours en coupe Combourieu s'est arrêté au stade des 1/4 de finale.

Notre formation 3 sous la houlette de Fred Dagiral termine à la 6^e place de sa poule District de D4. Satisfaction pour ces joueurs pour qui l'essentiel est de prendre du plaisir avec un groupe toujours au complet.

Du côté féminin, auteures d'une 4^e place en championnat nos filles dirigées par Fred Besson et Patrice Garry ont participé à la finale de la coupe du Cantal s'inclinant face à Saint-Flour.

Belle satisfaction pour l'équipe dirigeante de voir un jeune joueur du club, Léo Garry, endosser le rôle d'arbitre pour une première saison et ce à la satisfaction générale. Bravo à lui.

Le printemps dernier a vu également la création d'une équipe vétérans au sein du club. Le plaisir de se revoir et pérenniser les valeurs USVA ont permis à la quinzaine « d'anciens » de partager de savoureux moments de convivialité.

On ne peut passer sous silence le très agréable moment que nous avons vécu dernièrement avec la distinction qu'a connu notre ami Albert Fel. La remise de la médaille d'or de la FFF effectuée par Monsieur Vincent Nologues, président de la Ligue de Football Amateur. Moment simple, chaleureux, convivial comme Albert l'avait souhaité et ce entouré par de nombreux membres de sa famille. Félicitations à toi Albert.

A présent tous les regards sont tournés vers la présente saison 2023-2024. Et en observant les résultats de nos quatre formations à cette moitié de championnat les membres du Comité Directeur ne peuvent être que satisfaits des résultats obtenus jusqu'à ce jour. La confiance maintenue aux staffs techniques de la saison dernière s'est avérée concluante. De plus Romain Vidal pour la formation 3 et Christophe Lajarrige pour les féminines sont venus étoffer cette équipe.

La totalité de l'effectif joueurs est resté fidèle au club et l'apport de nouveaux jeunes issus de notre Ecole de foot permet à nos techniciens de travailler sereinement. On peut souhaiter tout simplement que les places de leaders obtenus à cette mi-championnat par nos quatre formations puissent être confirmées en juin prochain.

Il en va de même pour les différentes coupes pour lesquelles nos formations sont engagées et demeurent toujours qualifiées.

Voilà donc une seconde partie de saison qui s'annonce passionnante pour nos couleurs !

Pour le plus grand bonheur de tous nos licenciés(ées), la saison dernière 2022-2023 aura été marquée par le retour (enfin) à la compétition de football pour une saison complète.

Sur la partie sportive les résultats de nos diverses équipes n'ont pas été à la hauteur de nos espérances et ce malgré une bonne préparation réalisée par un trio de coaches qui avait été reconduit. Malgré tout la formation fanion est parvenue à se maintenir au niveau Régional 2, après avoir vu cependant son effectif impacté par de graves blessures en cours de saison. La formation 2 n'a pu réaliser son objectif de maintien et se voit rétrogradée d'un échelon pour évoluer en D3. L'équipe 3 a poursuivi son bonhomme de chemin tenant compte des aléas de nos premières équipes elle est parvenue à garder son rang en D4.

Belle satisfaction pour notre première formation féminine qui a évolué dans un championnat à 8. Assiduité et solidarité leur a permis de prendre du plaisir pour une première saison.

Satisfaction également côté arbitrage avec la venue d'un jeune licencié, Louis Besson, lequel est venu compléter l'équipe de notre trio d'arbitres déjà en place.

À l'orée de cette nouvelle saison le comité directeur a mis en place un nouveau staff technique. Titulaire d'un BEF, Yohann Alrivie, joueur confirmé de notre équipe fanion a endossé le rôle de manager sportif de l'USVA. Il sera à la tête de l'équipe fanion, accompagné pour la formation réserve de Jean-François Vidalinc et Jérôme Labro. L'équipe trois sera dirigée quant à elle par Frédéric Dagiral et Patrice Garry.

Il est particulièrement gratifiant, pour l'avenir de notre club, de voir l'effectif seniors évoluer de manière significative avec l'arrivée de nombreux joueurs issus de notre Ecole de foot. Les valeurs acquises au sein du Groupement de la Vallée de l'Authre devraient permettre à ces jeunes joueurs prometteurs une parfaite intégration au sein des équipes seniors.

La formation féminine, encadrée par Fred Besson, poursuivra la compétition dans un

championnat à 8. Ici également, l'excellente ambiance au sein du groupe a favorisé une belle progression de son effectif.

Souhaitons simplement à nos quatre formations seniors une belle réussite sportive pour cette nouvelle saison 2023-2024.



Équipe 2

Le Groupement de la Vallée de l'Authre trace sa route !



Après une année bien remplie au niveau football et animation avec en point d'orgue les 20 ans du Groupement, le GVA a repris le chemin des terrains de football en ce début d'automne.

Le club a accueilli un nouveau coordonnateur sportif en la personne de Johan Martial pour compenser le départ de Yohann Alrivie. Johan connaît bien le club puisqu'il a passé toutes ses jeunes années de footballeur à défendre les couleurs du GVA. Une nouvelle organisation a vu le jour, avec de nouveaux éducateurs, et de nouvelles personnes au bureau. Tout ceci a été acté lors de notre assemblée générale accueillie cette année par la commune de Marmanhac.

Pour ce début de saison 2023/2024 le club compte aujourd'hui un peu plus de 160 licenciés répartis sur les communes de la vallée de l'Authre. Il y a 6 catégories regroupant chacune près de 30 joueurs et joueuses. Les entraînements et matchs ont repris depuis début Septembre et le GVA a repris son rôle d'animation dans nos petites communes. Les week-ends s'enchaînent au rythme des rencontres de foot avec des victoires, des défaites mais toujours avec le plaisir de se

retrouver au bord des terrains pour soutenir nos petits bleus. Bientôt vont arriver les manifestations qui permettent la survie financière du club et où nous espérons beaucoup de participants. Le quine aura lieu le 2 décembre 2023 à Naucelles avec de jolis lots à gagner. Ensuite viendra le tournoi de foot salle U10U11 et U12U13 les 24 et 25 février 2024 où là aussi nous attendons de nombreux supporters pour encourager nos jeunes pousses. Enfin début juin aura lieu à Jussac le tournoi des « pitchouns » parrainé par Julien Laporte, qui permet à nos plus jeunes représentants de vivre une journée inoubliable.

Le GVA continue à former les joueurs pour nos 2 clubs porteurs que sont l'USVA et l'US Crandelles et les bons résultats actuels de ces 2 clubs sont aussi le fruit du travail effectué au sein du Groupement.

Pour 2024 le GVA continuera la formation des jeunes footballeurs en leur inculquant des valeurs sportives et de fair-play tout en maintenant le plaisir du jeu et la passion du football.

Vie associative

Tilleul Reilhacois

Pour la saison 2023 notre club était composé de 89 licenciés pour sa section pétanque et école de pétanque, quand à notre section sport adapté environ une centaine de membres.

La saison 2023 fût pour notre club, exceptionnelle de par les résultats aux divers championnats et l'équipement de notre structure en moyens de déplacements.

Les résultats : un titre de champion du Cantal tripléte vétéran pour notre équipe ISOULET Jacques, DELPUECH Serge et MONGIL Patrick qui lors des championnats de France s'inclinent en 8^e de finale contre une tripléte des Bouches du Rhône.

Un second titre pour notre club en tripléte promotion pour notre équipe BESOMBE Pascal, VIGOUROUX Franck et VIGOUROUX Éric, qui s'inclinent en poule au championnat de France. A savoir que lors des championnats du Cantal pour les demies finales il y avait 3 équipes du Tilleul-Reilhacois, du jamais vu.

En championnat départemental tête à tête féminine notre licencié GIBERT Élodie s'incline en demie finale contre la future championne.

Et on ne peut oublier nos petits loups BASTIDE Laurine, GIBERT Mathéo et DEGOUL Dylan qui lors des championnats AURA perdent en finale contre La Haute Savoie dommage car les vainqueurs participeront au championnat de France minime.

Pour les championnats des clubs du Cantal, de bon résultats notre équipe vétéran en première division devient championne et monte la saison prochaine en régional, celle des plus de 65 ans perd en 1/4 de finale et une équipe de première et seconde division accèdent aux phases finales et s'inclinent toutes les deux en finale.

Notre club s'est doté cette saison de moyens de locomotion, la région AURA nous a fourni un mini bus 9 places et grâce à la fondation de France du crédit agricole nous avons pu acheter une DACIA, cela va faciliter nos déplacements merci à eux.

Nous organiserons 5 concours officiels dont le trophée Jo FAUGÈRE et Daniel DELORT et aussi le Grand Prix E. LECLERC, quant aux concours ouvert à tous ils reprendront cette été début juin en alternance avec Jussac et Marmanhac. Nous aurons plusieurs équipes engagées au divers championnats par équipe et différentes coupes, avec une qui ira se battre sur les terrains régionaux.

Nous profitons de cet espace qui nous est attribué pour remercier la municipalité pour son aide matérielle et financière, la région AURA, le conseil départemental pour ces aides financières à nos sections, école de pétanque et sport adapté et nos différents partenaires et sponsors car sans eux nous ne pourrions exister merci à eux. Un remerciement aussi à nos employés communaux pour leurs aides.

Pour cette nouvelle année les présidents, les membres du bureau et tous les licenciés présentent leurs meilleurs vœux à toutes les Reilhacoises et Reilhacois.



Le bureau :

Président d'honneur : PICARD Jean-Pierre

Président actif : LARION Jean-Michel

Vice-Président : LESMARIE Alain

Secrétaire : BERTRAND Patrice / *Secrétaire adjoint :*

BASTIDE Sophie / *Trésorière :* LARION Martine

Responsable section sport adapté : BOLJÉSIC Fabrice

Responsable école de pétanque : LESMARIE Alain

POUR NOUS CONTACTER :

le.tilleul-reilhacois@orange.fr / Tél. 04 71 47 26 48

Tilleul Reilhacois Sport Adapté



Une saison 2022-2023 remplie et haute en couleur.

L'esprit de la section multi-activités depuis le début de l'aventure est de partager et de s'adapter en toute humilité, avec bienveillance et tolérance, où chacun a sa place, à son rythme, à sa manière et ses envies.

En effet, le sport c'est l'école de la vie, le sport adapté c'est une leçon de vie.

Il ne faut pas être parfait, il faut juste être vrai.

Un détour rapide, pour évaluer et non juger des personnes différentes de loin, sensibles, avec des valeurs humaines proche de la réalité. Ce lien social indispensable à la réussite de tous. L'image de la commune transporter au quatre coins de la France grâce à nos périples sportifs, le soutien de M. Picard et de son équipe nous rassure sur les projets futurs où l'équité doit être primordial.

Le partage, le plaisir, la convivialité sont des mots simples, l'ADN de la section, des mots qui parlent sans aucun doute à l'ensemble de l'association.

L'inclusion d'une majorité devient réalisable vu l'investissement des bénévoles. La "cheville ouvrière" du Tilleul Reilhacois prouve qu'avec détermination et courage nous pourrons dans un avenir proche ouvrir nos portes aux enfants en situation d'handicap.

Après la pétanque, le football est arrivé pour 26 M'Bappé. A savoir, que le groupe avec un comportement exemplaire a participé à la journée de Davézieux (Drôme).

Suite le 2 mars à Chaponost (Lyon) et le 23 mars à Blavozy. De Vézac au Rouget en passant par les familles d'accueils, ce beau monde représente avec fierté les couleurs de Reilhac.

En attendant pourquoi pas de reconstituer une équipe sur la commune !!

Je n'oublie pas les championnats AURA de pétanque (avec encore plusieurs titres). Le championnat de France à Angers avec des résultats plus qu'honorables, mais est-ce le plus important ?

- Un week-end (vivre ensemble) à St Etienne Cantalés).
- La journée inclusion avec 66 triplètes où l'indifférence n'a pas sa place.
- La participation de 12 résidents au tour du grand volcan assurant également le ravitaillement des coureurs (merci aux bénévoles).

Merci à la mairie pour son aide.

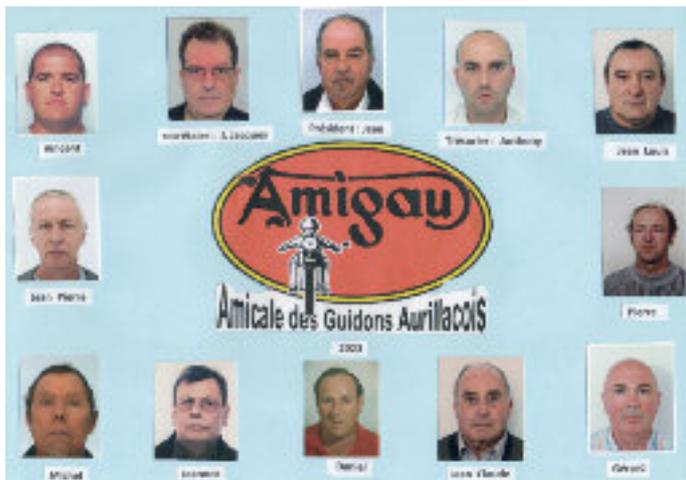
Merci aux bénévoles pour votre dévouement.

Meilleurs vœux.

Fabrice Boljesic



Vie associative



Deux membres du club ont choisi le 9 avril pour débiter la saison : l'expo voitures anciennes et vieilles motos à Ally (plus de 100 voitures en expo, quelques motos) amigau présent avec 1 voiture et 3 motos.

L'assemblée générale du club s'est déroulée salle polyvalente de Reilhac le 16 avril 2023. A midi repas offert par le club, suivi d'une balade de 85 km l'après midi.

Pour la saison 2023 nous comptons 12 adhérents parmi lesquels un nouveau : M. Delrieu Pierre de Labrousse, de retour au club après 10 ans d'absence.

Le bureau reste inchangé :

- **Président** : Goubert Jean, Reilhac
Tél. : 06.78.37.45.61
- **Secrétaire** : Maffre Jean-Jacques, Aurillac
Tél. : 06.74.07.72.50
- **Trésorier** : Chastel Anthony, Maurs
Tél. : 06.31.59.62.22
- **Administrateur** : Orgue Daniel, Arpajon-sur-Cère

Le 8 mai : sortie motos Amigau, 134 km au programme, petite virée dans le lot 16 motos, 22 participants : Reilhac, Ytrac, Le Rouget, St Saury, Souceyrac, St-Céré repas au restaurant : La Taverne. Retour par Siran, Laroquebrou, Nieudan, Ayrens, Jussac, Reilhac avec le pot de l'amitié pour clôturer cette belle journée ensoleillée.

Le 2 juillet : expo motos à Moyrazes en Aveyron, près de Baraqueville.

Le 9 juillet : exposition : Motos Autos, bourse d'échange à Reilhac dans le but d'animer un peu notre commune. Étaient présentées sur le site : 52 motos en expo et 18 voitures collection sur la journée. 6 exposants à la bourse de pièces. 55 repas ont été servis le midi. Journée bien ensoleillée.

Le 15 août sollicité par le comité des fêtes de Jussac, 4 membres amigau ont répondu présent à cette expo moto. 16 motos anciennes présentées.

Le 3 septembre sortie motos Villefranche de Rouergue organisée par les Vieilles Chaines Villefranchoises, 38 motos présentes pour le balade.

Le 8 octobre balade du club de Figeac ; le 28 octobre à la 37^e bourse d'échange de Monclar de Quercy .

Amigau remercie la municipalité pour la subvention qui lui est attribuée tous les ans ; merci à toute l'équipe technique pour son dévouement, et le secrétariat souvent sollicité .



RENDEZ-VOUS 2024 :
sortie moto du club Amigau programmée
le mercredi 8 mai



Les vergers de la Vallée de l'Authre

Le but de notre association est d'apprendre les soins à apporter aux arbres fruitiers.

En suivant le rythme des saisons, nous organisons des stages à la Contie et sur le verger à la ZAE de Jussac.

Vous retrouverez le calendrier prévisionnel sur le blog : <https://authrevergers.over-blog.com/>



Pépinière de la Contie



Préparation d'une greffe



La théorie avant la pratique



Moment convivial sous les pommiers



Les pommes de la Contie

COMPOSITION DU BUREAU:
Président : Alain Carayol
Trésorière : Catherine Garnesson
Secrétaire : Martine Roland
et les membres : André Maronne,
André Wuallert, Jean-louis Lavigne,
Maurice Lescure.

Le comité des fêtes

En 2023, l'équipe de bénévoles du comité des fêtes a proposé les manifestations habituelles : la traditionnelle fête du pain au printemps, la fête patronale en août et la soirée de Noël le 16 décembre.

Ces animations ont connu des succès mitigés.

LA FÊTE DU PAIN

Le pain traditionnel, cuit au four de Reilhaguet, avec son goût particulier et ses bonnes qualités de conservation a remporté un vif succès. Un public venu nombreux a pu déguster ce bon pain au goût d'antan et de succulentes tartes cuites également au feu de bois. Cette belle matinée ensoleillée s'est prolongée autour d'un repas convivial, place de la Mairie.



LA FÊTE PATRONALE

Sa préparation et son déroulement ternis par quelques problèmes techniques et une météo défavorable, ont été mouvementés. Nous avons dû nous adapter et nous réorganiser dans l'urgence, quand cela a été nécessaire, afin de permettre la tenue des spectacles et des attractivités prévus. Après la déroute de la soirée mousse du samedi, que nous avons été contraints d'annuler suite à de mauvaises conditions météorologiques, la journée de dimanche s'est déroulée sous de meilleurs auspices. Elle s'est achevée avec le traditionnel embrasement du bourg qui attire une foule toujours plus nombreuse et un spectacle musical de haute qualité qui a enflammé et réchauffé l'ambiance de cette belle soirée.



VIN D'HONNEUR LE 6 AOÛT

Comme chaque année lors de la fête du village, la municipalité a offert aux habitants le vin d'honneur le dimanche 6 août. Après le dépôt de gerbe aux monuments aux morts en présence de M. Labertrandie Maurice, Président du comité des fêtes, chacun a pu se retrouver autour d'un verre. Ce moment accompagné par le groupe Lastimelie Flamenco, prévu par le comité des fêtes est un moment de partage et de convivialité avec les reilhacois et leurs familles.



LA SOIRÉE DE NOËL

Elle a eu lieu le 16 décembre. Parents et enfants se sont rassemblés devant la cabane du père Noël pour découvrir son nouveau décor et assister à son illumination. Le Père Noël, dans sa charrette tirée par un âne, nous a rejoint pour la traditionnelle distribution de bonbons. Il était accompagné de ses amis l'ours et le loup, pour le bonheur des grands et des petits. Tout trois se sont gentiment prêtés à des séances photos. Enfin, un repas, le tirage de la tombola et une soirée festive ont clôturé cette belle soirée.



Nous souhaitons faire part de notre reconnaissance à nos sponsors, aux collectivités locales, aux habitants de la commune et aux bénévoles.

Les fêtes de village se perpétuent depuis des millénaires, même si elles ont évolué pour s'adapter à l'air du temps.

Il est important de maintenir ce lien culturel.

Pour cela, nous avons besoin de bénévoles, de tous nos partenaires, mais également de votre présence dans les animations et activités proposées. Plus vous serez nombreux, plus la fête sera belle !

Nous vous remercions chaleureusement pour votre présence et de votre accueil lors de la quête annuelle. D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous pour l'édition 2024.

Vie associative

Amicale des Parents d'élèves

En 2023, l'Association des Parents d'Elèves s'est de nouveau mobilisée pour les enfants de l'école.

Pour rappel, les membres de l'APE sont tous des bénévoles qui s'activent pour collecter un maximum de fonds dans l'objectif de :

- Financer tout ou partie des activités culturelles, sportives et ludiques dans le cadre scolaire, en particulier le transport vers ces activités,
- Faire bénéficier à tous les enfants de l'école de ces activités,
- Proposer des activités extra-scolaires pour les enfants,
- Participer à l'animation et à la vie du village.

En 2023, de nouvelles aventures organisées par l'équipe enseignante et financées par l'APE ont été vécues par les enfants dans le cadre scolaire, parmi elles un superbe séjour et bien d'autres :

- **Séjour à Saint Pierre d'Oleron** : séjour de 5 jours ouvert de la GS au CM2 avec de nombreuses activités (char à voile, pêche à pied, visite du phare de Chassiron...).



Après les au revoir aux parents, les enfants ont vite oublié la séparation. Après le trajet un peu long en bus, les petits Reilhacois ont pu profiter de l'air de l'océan et des nombreuses activités planifiées par l'équipe enseignante. Quelques parents ont accompagné ce voyage et ont pu ainsi seconder les 3 maîtresses très investies sur ce projet, Laurène, Evie et Marianne.



L'association des parents d'élèves a pris en charge un tiers du coût global du séjour, conjointement avec la mairie et les familles.

Ce voyage fut riche de souvenirs.

- **Sorties piscine** : environ 10 séances pour les classes de GS au CM2 ont eu lieu fin 2022 début 2023. L'APE a financé l'encadrement par une maîtresse-nageuse diplômée, Mme Schmutz de l'association Natation Passion, association Reilhacoise. Nous la remercions pour sa disponibilité, son investissement et son professionnalisme.
- **Sorties culturelles** : les enfants de toutes les classes ont pu se rendre à des visites de musées, au théâtre et au cinéma, étayant ainsi leurs apprentissages scolaires.



- **Noël** : cette année, les enfants ont eu la chance d'assister à un spectacle de Noël présenté par Madame Delavet le jeudi 21 décembre, ce spectacle est financé par l'APE.



Le père Noël est ensuite venu à l'école le vendredi 22 décembre pour le plus grand plaisir des petits et des grands. L'APE, comme à son habitude, a offert un cadeau individuel à chaque élève de l'école ainsi que des cadeaux collectifs pour les classes.



- **La sortie de fin d'année** : les élèves de la classe de PS et MS ont quant à eux profité d'une belle sortie : ils se sont rendus au Château de Pesteils pour visiter et se déguiser en princesses et chevaliers.



Après un pique-nique dans le parc, ils se sont rendus l'après-midi à l'école d'équitation d'Aurillac afin de faire les soins aux poneys avant de s'essayer à un cours de poney. La journée a été financée en intégralité par l'APE.



- **La Fête de l'école le 30 juin**. La fête de l'école a vu les enfants présenter leurs jolies chansons, danses et acrobaties, préparées avec leurs maîtresses et Marie Chapsal, pour le plus grand plaisir de leurs familles venues les applaudir. Cette année Madame Soulié, maîtresse des PS MS, avait mis en place un fil rouge sur la thématique danse qui a ravi enfants comme famille. La cour de l'école s'est transformée en une piste de danse géante !



Vie associative

L'APE a profité de la fête pour saluer le départ de Mesdames Blanc, Gomez, Croizet et Even. Ces dernières ont été longuement applaudies et remerciées.

La fin de journée était consacrée aux traditionnels jeux pour les enfants et buvette pour les plus grands. S'en est suivi un repas nouvelle formule, grillades au barbecue réalisées par quelques papas, salades variées, dessert. Cette formule a rencontré un immense succès.



Pour pouvoir financer ces activités, l'APE organise des manifestations ou ventes destinées à récolter des fonds.

- **Le quine annuel** a eu lieu le dimanche 21 janvier. C'est la manifestation qui demande le plus d'investissement de la part de l'APE et des parents. Mais quelle joie de voir une salle comble où nous avons même rajouté tables et chaises au dernier moment !



Nous remercions les habitants et commerçants qui achètent des cartons de quine ou offrent des lots et participent ainsi à ce moment fort de la vie de l'APE.

- **La vente de muguet le 1^{er} mai** : les membres de l'APE passent chez les Reilhacois afin de proposer un brin de muguet en échange d'un don pour l'association.
- **Fête de l'école** avec jeux, buvette et repas ouvert à tous.

La vente de tartes proposée par l'APE lors de la fête patronale rencontre également un franc succès.

Au moment de Noël, l'APE a proposé aux parents d'élèves et habitants de Reilhac une vente de Sapins de Noël.



Enfin, en concertation avec le Comité des fêtes et grâce à l'implication des enseignantes, l'APE a pu proposer une vente d'objets décoratifs de Noël fabriqués par les enfants lors de la soirée d'illumination de la crèche.

Il est important de rappeler que la cotisation demandée aux familles n'est pas obligatoire mais elle complète les manifestations organisées tout au long de l'année. Sans l'implication de chacun, nous ne pourrions pas proposer toutes ces activités à nos enfants.

D'autres manifestations ont pour simple but de rassembler et fédérer les enfants et les parents de l'école autour de bons moments passés ensemble.

Parmi elles, **le Carnaval** a eu lieu le samedi 11 mars, avec le traditionnel défilé déguisé et la mise à feu de l'homme de paille, malheureusement annulée pour cause de mauvais temps.



Vie associative

En été, lors de la fête patronale de Reilhac, l'APE a collaboré avec le comité des fêtes pour organiser des jeux au stade.



A Halloween, les enfants se sont déguisés et rassemblés pour effrayer les habitants de Reilhac, qui leur ont généreusement distribué des bonbons et friandises, évitant ainsi les sorts des sorcières et les morsures de vampires. En suivant l'APE avait proposé aux parents de passer un moment convivial organisé en « auberge espagnole ».



Nous en profitons pour vous remercier, vous Reilhacois, qui participez de près ou de loin à la vie de notre association.

Nous remercions également la municipalité pour son soutien financier et matériel, l'équipe enseignante pour leur implication, les parents et les reilhacois qui se mobilisent lors des manifestations, les agents communaux ainsi que les membres actifs qui donnent beaucoup de leur temps pour faire vivre notre association et l'école de nos enfants.

Suite à l'Assemblée générale qui s'est déroulée le 26 septembre 2023, voici la nouvelle composition de l'APE :

Co présidentes :

Patricia CHAYLA - Nelly COUBETERGUE

Trésorières :

Marie ACOSTA - Gaëlle FENKAR

Secrétaires :

Aurélië DABERTRAND - Camille MEYNIEL

Membres actifs :

Magali JOUVENTE, Claire FREYTET,
Marie-Pierre ROLLAND, Caroline SABATIER,
Carole COSTE, Anne claire GAMEL,
Alexandre GALIANA.



Merci à Erwan, Sandrine et Aurélië qui ont œuvré avec engagement, dynamisme et disponibilité pour l'association. Pour toutes questions, remarques ou suggestions, l'APE est joignable par mail à l'adresse suivante : ape.reilhac15@gmail.com ou via notre page Facebook APE DE REILHAC. N'hésitez pas à nous suivre afin de retrouver toutes les actualités.

**Nous comptons sur vous tous,
parents et reilhacois
afin de continuer à faire vivre notre association.**

Manifestations 2024

DATES	ANIMATION	ORGANISATEUR
Samedi 6 janvier	VOEUX AUX HABITANTS	COMMUNE
Vendredi 12 janvier	GALETTE	LE TILLEUL REILHACOIS "SECTION SPORT ADAPTE"
Dimanche 28 janvier	QUINE	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Dimanche 11 février	CONCOURS DE BELOTE	LE TILLEUL REILHACOIS "SECTION SPORT ADAPTE"
Samedi 17 février	ASSEMBLEE GENERALE	LE TILLEUL REILHACOIS
Dimanche 3 mars	REPAS DES AINES	CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Samedi 9 mars	CARNAVAL	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Samedi 23 mars	THÉÂTRE	GYM VOLONTAIRE
Samedi 30 mars	ANIMATIONS PÂQUES	ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Dimanche 28 avril	FETE DU PAIN	COMITE DES FETES
Mercredi 8 mai	RANDONNÉE MOTO	AMIGAU
Samedi 1 ^{er} juin	SOIRÉE DANSANTE	NRJ Hand SC
Samedi 8 juin	CONCOURS DE PÉTANQUE	LE TILLEUL REILHACOIS "SECTION SPORT ADAPTE"
Jeudi 20 juin	ASSEMBLEE GENERALE	GYM VOLONTAIRE
Samedi 22 juin	FÊTE DES ÉCOLES	ÉCOLE et APE
Vendredi 2 août au dimanche 4 août	FETE PATRONALE	COMITE DES FETES
Samedi 24 et dimanche 25 août	CONCOURS DE RING	CLUB CANIN CANTALIEN
Dimanche 25 août	REPAS CHAMPETRE	LES AMIS DE BROUSSETTE
Dimanche 6 octobre	THÉ DANSANT	GYM VOLONTAIRE

Activités et sports

JOUR / HEURE / LIEU	ACTIVITÉ	ASSOCIATION
Les mardis de 10h45 à 11h45	GYM SENIORS	GYM VOLONTAIRE
Les jeudis de 20h à 21h	GYM ADULTES	GYM VOLONTAIRE
Les mercredis de 20h à 22h Salle des Associations "Bernard LAVEISSIERE"	ATELIERS TRICOT	CENTRE SOCIAL
Les jeudis après-midi Salle Polyvalente	ATELIERS JEUX SENIORS	CENTRE SOCIAL

Les Artisans et les Commerçants de votre Commune vous offrent leur service...

Nous ne connaissons peut-être pas tout le monde, alors n'hésitez pas à vous faire connaître si vous constatez un oubli. Merci.

<p>ADARI Mustapha Plaquiste, peintre, revêtement de sols 10, rue de Lasplagnes Téléphone : 06.30.11.79.93</p>	<p>BRUEL Serge Chauffage Sanitaire 18, rue de Lestoubeyre Téléphone : 04.71.47.24.74</p>	<p>CAÏANO Philippe Rénovation en Bâtiment 3, chemin des Églantines Téléphone : 04.71.47.37.56</p>	<p>SARL CARCY Chauffage - Contrôle Entretien 2 Rue de Lestoubeyre Téléphone : 04.71.47.21.57</p>
<p>COUDERC Philippe Eleveur et commerce de chevaux 39, av. de la Liberté Téléphone : 04.71.47.24.52</p>	<p>FONTANILLE Thierry Marchand de Vins 5, rue de la Fontaine Brousse Téléphone : 04.71.47.21.27</p>	<p>FR Couverture FREYSSINIER Rémi 1, impasse de Capelle Téléphone : 06.32.53.02.39</p>	<p>GIBELEC Geoffroy GIBERT 6, chemin des Églantines Téléphone : 07.87.61.33.89 contact@gibelec.fr</p>
<p>Stéphane LAUZET Consultant indépendant en nutrition 6, rue du Pré Vert Téléphone : 06.81.87.93.12</p>	<p>Joël LACOMBE Peinture - Produits décoratifs Parquet (ponçage et vitrification) Béton ciré - Sols stratifiés 3 Rue de Récoulet Téléphone : 06.88.98.79.29</p>	<p>LAVEISSIERE ELAGAGE Arboriste Grimpeur Paysagiste 10, rue des Aubépines Téléphone : 06.80.18.71.88</p>	<p>Jean-François LONGUET Entretien Travaux funéraires 5 Rue du Bois des Violettes Tél. : 06.73.66.68.36 (04.71.64.23.30)</p>
<p>LUDO PC15 Dépannage informatique à domicile Labertrandie Ludovic Lagarde Téléphone : 06.08.95.88.52</p>	<p>EURL Nicolas MAS Travaux de maçonnerie 8 chemin des églantines Téléphone : 06.75.79.86.87</p>	<p>BOYER RENOVATION PLACO - PEINTURES FAÏENCE - CARRELAGE REVÈTEMENTS MURAUX ÉLECTRICITE - PLOMBERIE 16, rue de Recoulet Téléphone : 06.08.62.72.31</p>	<p>Myriam Création Création de Bijoux fantaisie Myriam Création 5 Rue du Bois des Violettes Téléphone : 06.31.51.71.60</p>
<p>PUYRAIMOND David Gestionnaire Forestier 8, rue des Granges Reilhaguet Téléphone : 04.71.64.39.60</p>	<p>ROUCHY Nadine Atelier de Coiffure 2, rue des Sources Téléphone : 04.71.47.29.07</p>	<p>SA.T.P.A. Travaux Publics Agricoles Lasplagnes Téléphone : 04.71.47.35.25</p>	<p>Sylvie et Pascal Bar - Tabac Le Bourg Téléphone : 04.71.47.20.22</p>
<p>Bernard TOURDE Négoce de bestiaux 18, route de Capelle Téléphone : 06.08.61.86.47</p>	<p>Florent LOURS Mes pneus A DOM' Route des granges Téléphone : 06.50.87.99.31</p>	<p>VIARS William Rénovation de l'habitat 1, rue des Myosotis Téléphone : 06.30.11.68.49</p>	<p>CHRIS AMENAGEMENT Christian FARGES 6, rue des Violettes Téléphone : 06.79.93.29.32</p>

Ce bulletin municipal est tiré à 650 exemplaires. Il a pour objet de retracer les principales actions menées dans la commune durant l'année. Il permet aussi à toutes les associations de s'exprimer et relater leurs réalisations sur le plan de l'animation et sur leur fonctionnement. Merci à tous ceux qui ont participé à la conception de ce bulletin.
Remerciements à tous.

Le délégué à la communication : Marie-Hélène SERONIE

